



# JOURNAL OFFICIEL

## District Seine & Marne

### SOMMAIRE

- Agenda
- PV du Comité Directeur du 21.10.24
- Relevés de décisions Comité Directeur du 8.11.24 et du 22.11.24
- Info PV Commission Discipline du 11.12.24
- PV Commission des Statuts et Règlements du 11.12.24
- PV restreint Commission d'Organisation des Compétitions du 10.12.24
- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 12.12.2024
- PV Commission des terrains et des installations Sportives du 10.12.24
- PV restreint Foot Animation du 12.12.24
- Page Technique

### FOOT ANIMATION

Retrouvez dans ce numéro :

- ▶ Festifoot U8-U9 du 14.12.2024

### FOOT ANIMATION

La journée du 23/11/2024 est reportée au 18/01/2025 pour les critères

### MEDAILLES DIRIGEANTS

En page intérieure, le coupon-réponse pour récompenser vos dirigeantes et dirigeants

### CONGES D'HIVER

Nous vous informons que les bureaux du District seront fermés du vendredi 20 décembre 2024 (17H30 pour LE MEE SUR SEINE) et du samedi 21 décembre 2024 (12H00 pour MONTRY) au mercredi 01 janvier 2025

### FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

#### RAPPEL IMPORTANT

*La FMI doit être utilisée pour toutes les compétitions, y compris pour la Pratique Foot Animation.*

*Un nombre très important d'équipes n'a pas encore d'utilisateur identifié, ce qui empêche l'utilisation de la FMI.*

*Afin de ne pas vous exposer à une amende financière, nous vous demandons de bien vouloir affecter un utilisateur FMI à chacune de vos équipes avant le 12 janvier 2025.*

*Cette opération est à effectuer par le Correspondant FootClubs de votre Club.*

### APPEL A CANDIDATURE

Dans ce numéro retrouvez la mise à jour des appels à candidature pour les Finales 2024/2025 toutes catégories

### REJOIGNEZ NOS COMMISSAIRES

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- **Commission des Terrains et Installations Sportives** (réunion sur convocation en après midi ou en soirée et visites en journée ou en soirée des installations sportives). Une maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.
- **Commission Féminines** (réunion sur convocation en soirée)
- **Commission d'Organisation des Compétitions** (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)

# Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

## Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

**. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.**

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures**

**- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 14 et 15 décembre 2024



M. Cédric GUILLOSO  
06.43.70.72.10

# Agenda du District

## MONTRY

### COMMISSION

Mardi 17 décembre 2024

Commission des Statuts et Règlements

18h00

Jeudi 19 décembre 2024

Commission d'Organisation des  
Compétitions

14H00

Vendredi 20 décembre 2024

Comité Directeur

19H00

## LE MEE S/SEINE

### COMMISSION

Lundi 16 décembre 2024

Commission d'Appel Disciplinaire

19H00

Mardi 17 décembre 2024

Commission d'Organisation des  
Compétitions

14H30

Mercredi 11 décembre 2024

Commission de Discipline

16H00

## VISIOCONFERENCE

### COMMISSION

Mardi 17 décembre 2024

Comité D'Appel Chargé des Affaires  
Courantes

18H45

# Appel à candidatures

## Finales Foot Animation

### Et Finales Foot à 11

Afin d'organiser au mieux les grandes manifestations de fin de saison du Football d'Animation et du foot à 11 sur notre territoire, nous vous demandons de nous informer au plus tard le **5 janvier 2025** par courrier ou par mail si votre club souhaite se porter candidat pour accueillir l'une d'entre elles.

Vous trouverez ci-dessous les différentes informations nécessaires pour pouvoir candidater :

#### **05/04/2025 – Finale FESTIVAL FOOT U13 et U13F** (24 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 terrains de foot à 11 soit 4 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 1 tribune
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

#### **08/05/2025 – Finale FOOT PASSION U11 et U13** (16 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 1 terrain de foot à 11 soit 2 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 4 à 6 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

#### **08/05/2025 – Finale FOOT PASSION U11F et U13F** (16 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 1 terrain de foot à 11 soit 2 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 4 à 6 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

#### **10/05/2025 – Finale CHALLENGE IDF U11 et U11F** (24 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 terrains de foot à 11 soit 4 terrains tracés foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

**17/05/2025 – Jour de Coupe U12/U13 et U10/U11** (32 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 ou 3 terrains de foot à 11 soit 4 à 6 terrains tracés foot à 8 (herbes et/ou synthétiques) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

**Semaine du 19 au 25 mai 2025 : COUPE 77 FUTSAL**

- 1 gymnase avec tribune
- 2 vestiaires
- 1 vestiaire arbitre

**29/05/2025 – Finale CHALLENGE 77 U12 et CHALLENGE 77 U10** (32 équipes) – de 8h00 à 18h00

- 2 ou 3 terrains de foot à 11 soit 4 à 6 terrains tracés de foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

**31/05/2025 et 01/06/2025 (toute la journée et soirée) : Finales Foot à 11 Masculines + Finale 55 ans à 8**

- 2 terrains de foot à 11 classés 5 (pelouse et/ou synthétique) dont un avec éclairage
- 8 vestiaires de joueurs minimums
- 2 à 4 vestiaires arbitres
- Une salle ou un foyer
- Une tribune

**14/06/2025-JOURNEE NATIONALE U6/U7**– de 8h00 à 18h00

- Au moins 3 terrains foot à 11 (synthétiques et/ou herbes) avec traçage FOOT à 5.
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand) **indispensable.**

**15/06/2025 : U15F, U18F et Seniors F à 8 et à 11**

- 2 terrains de foot à 11 avec 2 terrains tracés foot à 8 sur un des deux terrains à 11 (synthétiques et/ou herbes) avec buts et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 6 à 8 vestiaires
- 2 à 4 vestiaires arbitres
- Une tribune
- 1 parking à proximité (assez grand si possible) **indispensable**

# Médailles du District



Une nouvelle saison commence et, comme tous les ans, votre District veut récompenser vos dirigeants méritants qui, pendant des années, par leur fidélité et leur dévouement, vous permettent de gérer votre club, diriger et/ou accompagner vos équipes.

Ainsi, afin de leur rendre hommage, vous trouverez ci-dessous le coupon-réponse à compléter (1).

## Conditions d'attribution :

- Etre licencié(e) « Dirigeant(e) »
- Justifier d'au moins 10 années de service au sein d'un même club.

## Dépôt des candidatures :

Au plus tard le **VENDREDI 3 JANVIER 2025**. Aucune demande ne sera acceptée après cette date. Toutes les demandes devront être formulées sur l'imprimé figurant ci-dessous.

**ATTENTION** : Il ne sera accepté que 3 candidatures par Club.

CLUB : .....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTIONS OCCUPÉES : ..... DE ..... à .....

FONCTIONS OCCUPÉES : ..... DE ..... à .....

FONCTIONS OCCUPÉES : ..... DE ..... à .....

Anciennetés dans le Club : 10 ans ou plus  (2)

15 ans ou plus

20 ans ou plus

DISTRICT	
Médailles déjà obtenue	
BRONZE <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....
ARGENT <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....
OR <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....

LIGUE	
Médailles déjà obtenue	
BRONZE <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....
ARGENT <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....
OR <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....



F.F.F	
Médailles déjà obtenue	
BRONZE <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....
ARGENT <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....
OR <input type="checkbox"/>	année d'obtention .....



(1) Pour plusieurs dirigeants, n'hésitez pas à photocopier ce document

(2) Mettre des croix dans les cases correspondantes



# Comité Directeur

## PROCES VERBAL du 21 octobre 2024 - 18h00 au Mée sur Seine

**Présidence** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire** : Jean-François DIDIER

**Présents** : - Christiane CAU - Cédric GUILLOSO - Isabelle CHILARD - Dominique DA ROCHA - Laurent HERPE - Monique MACHO - Bernard MARMION - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH - Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHM - Gérard VIVES.

**Excusés** : Pierre BILLARD - Franckie MESSAOUD.

**Assiste** : Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA).

### 1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance de travail en remerciant les membres de leur présence à cette 1<sup>ère</sup> réunion organisée sur le site du Mée sur Seine.

Il revient sur l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19/10/2024 à LESIGNY et remercie tous les clubs de leur présence, ainsi que les membres du Comité Directeur et les salariés pour l'organisation.

Il félicite les Clubs de MEAUX, du MEE SUR SEINE pour leur qualification au 6<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France, le Club de MONTEREAU pour son beau parcours dans cette compétition et le Club de CLAYE-SOUILLY pour sa victoire au Trophée des Champions 2023/2024.

Il revient également sur les importantes dégradations d'installations suite aux intempéries subies par certains clubs de la Vallée du Morin.

### 2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 17/09 & Réunion du Bureau du 04/10/2024

Le PV du 17/09/2024, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

Philippe COLLOT revient succinctement sur le Relevé de Décisions de la Réunion du Bureau qui s'est tenue le 04/10/2024 (document transmis au préalable à tous les membres).

### 3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

#### • LFA / FFF

**17<sup>ème</sup> édition des Trophées Philippe SEGUIN** : l'appel à candidatures est lancé depuis le 24/09 et se terminera le 09/12/2024. L'objectif est de valoriser les nombreuses actions citoyennes menées par les clubs de football sur les thématiques d'inclusion, d'éducation, ou encore de de santé et d'environnement.

**Coupe de France des Arbitres** : la 3<sup>ème</sup> édition est lancée. Après l'intégration des Arbitres Assistants et des Arbitres mineurs la saison passée, les Arbitres FUTSAL peuvent également participer à la compétition.

**Plan d'engagement sociétal de la FFF** : le Plan se décompose en trois chiffres =



- 3 axes prioritaires
- 6 M€ de budget
- 3 ans pour le déploiement

#### Les grands objectifs du plan

- **Axe 1** = 100% des encadrants formés en 3 ans à la lutte contre les violences et les incivilités - 75% des licenciés sensibilisés en 3 ans à la lutte contre les violences et les discriminations - 100% des membres de commissions de discipline formés en 3 ans à la gestion des VSS et discriminations.
- **Axe 2** = 500 000 licenciés féminines en 2028 - accompagnement à l'insertion professionnelle de 10 000 pratiquants dans les QPV et ZRR - création de postes d'éducateurs sportifs qui accompagneront l'insertion professionnelle des licenciés.
- **Axe 3** = création et déploiement d'un e-learning sur la transition écologique du Football - 100% des jeunes licenciés des clubs engagés dans le PEF sensibilisés aux questions environnementales - réalisation d'audits énergétiques dans 100% des organes déconcentrés de la FFF et baisse de 50% des consommations énergétiques des infrastructures du Football.

**Le Challenge National PEF** : les dates des jurys départementaux et régionaux sont les suivantes =

- Jurys départementaux : 19 au 23 mai 2025
- Jurys régionaux : 26 au 30 mai 2025

#### 4. La Vie du District

##### • **Agenda – Planning des activités**

**04/11/2024** : CD LPIFF.

**04/11/2024** : réunion sur les conventions de partenariat avec le Conseil Départemental 77.

**07/11/2024** : réunion n°1 des nouveaux Présidents au Montry

**08/11/2024** : réunion du Bureau 77 en visioconférence.

**11/11/2024** : rassemblement U13F.

**13/11/2024** : réunion n°2 des nouveaux Présidents au Mée sur Seine.

**16/11/2024** : réunion du Collège des Présidents de District.

**22/11/2024** : CD 77 à Montry.

Philippe COLLOT précise que 35 nouveaux présidents ont pris leur fonction en 2024.

##### • **Évolution de l'effectif licenciés 2024/2025**

Le District enregistre un effectif, à date, de **42 043 licenciés**, soit une diminution de **103 licences (- 0,24%)** vs 2023/2024.

- 26 870 renouvellements (24 981 en 23/24)
- 4512 mutations (4579 en 23/24)
- 10 661 nouvelles. (12 586 en 23/24)

#### Analyse vs 2023/2024 à date

<b>SEN Masculins</b>	<b>-308</b>	<b>-0,04%</b>
<b>Jeunes (14/18) Masculins</b>	<b>-36</b>	<b>-1,39%</b>
<b>Foot Animation Masculins</b>	<b>-195</b>	<b>-0,42%</b>
<b>SEN Féminines</b>	<b>+19</b>	<b>+4,39%</b>
<b>Jeunes (14/18) Féminines</b>	<b>-1</b>	<b>0%</b>



<b>Foot Animation Féminines</b>	-70	-3,27%
<b>Dirigeants</b>	+268	+10,77%
<b>Arbitres</b>	-79	-32,11%
<b>Éducateurs</b>	+60	+1,44%

### • **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHEM précise au Comité les points suivants :

- les primes, dont le principe a été validé lors de la dernière réunion, seront prochainement versées. Les salariés remercient le Comité,
- l'augmentation générale des salaires (+2,5%) sera appliquée avec une rétroactivité au 01/09/2024,
- l'indemnité des apprentis sera augmentée afin de leur permettre de percevoir la prime d'activité,
- une modification des horaires de présence des deux entités du Mée et Montry sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité. Les différentes possibilités sont actuellement en cours d'étude par le Directeur Administratif. Cet aménagement entraînera une modification des contrats de travail,
- le Document Unique est en cours de finalisation,
- la possibilité de télétravail basé sur le fonctionnement proposé par la FFF est à l'étude.

Remerciements à Nicolas MAKSYMUK pour tout le travail effectué pour compenser l'absence d'un salarié.

### • **Affaires financières**

#### Formation Services Civiques

Le Comité Directeur décide de financer totalement (5400 €) l'Attestation Fédérale « Éthique et Intégrité » pour tous les volontaires. Cette décision repose sur un double objectif : accompagner les SC dans leur développement et leur donner des compétences pour aider à lutter contre les incivilités au sein des clubs.

#### Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance avec satisfaction qu'une subvention a été accordée au District dans le cadre de la Prévention et de la Lutte contre les incivilités dans le Football pour un montant de **10 000 €**.

#### Emménagement vers les nouveaux locaux du Mée sur Seine

Philippe COLLOT remercie les membres du Comité Directeur pour leur investissement dans l'emménagement des locaux et Jean-Marie RENAUD pour le pilotage rigoureux de ce dossier depuis plusieurs années. Ce dernier détaille des dernières interventions qu'il reste à faire afin que les locaux soient pleinement opérationnels.

#### Devis

**APIXIT** : le Comité Directeur examine et valide l'offre de cette société concernant le renouvellement des licences de sécurité pour 3 ans, les mises à jour / Assistance Technique, l'installation sur le site du Mée sur Seine et le contrat de support pour 1 année. Soit au total : **3542,19 €**.

**IDS Informatique** : le Comité Directeur valide le devis pour l'achat d'un nouveau PC Portable pour un montant de **1066,80 €**.

### • **Protocole visant à renforcer la lutte contre les violences et incivilités**

Philippe COLLOT revient sur les informations données aux clubs lors de l'Assemblée Générale du District du 19/10. Compte-tenu de l'actualité et de l'élargissement des signataires, la Préfecture a souhaité reporter la signature à une date ultérieure dans ses locaux. Il précise que le document est finalisé et validé.

### • **Plan d'Actions 2024/2028 - Actions à mettre en œuvre**

Après échange entre tous les participants, le Comité Directeur décide de lancer les actions suivantes =

- Mise en place du Carton Blanc (exclusion temporaire)
- Appel à Projet « spécifique » pour accompagner les actions locales visant à recruter de nouveaux bénévoles
- Organisation des réunions décentralisées à l'intention des référents Arbitres
- Mise en place du Label « Arbitrage »
- Création d'un Club des femmes « dirigeantes »

Ces projets seront construits cette saison pour une mise en place en 2025/2026.

### • **Évolution de l'Organisation des Finales départementales**

Le Comité Directeur décide de lancer un projet visant à développer et à rendre plus festives les différentes finales organisées au cours de la saison. Il confie à Cédric GUILLOSO la conduite de cette action.

### • **Affaires sportives**

#### Challenges et Coupes Départementales 2024/2025

Le Comité Directeur lance un appel à candidature pour l'organisation des compétitions suivantes :

- **05/04/2025** = Finales Départementales U13
- **08/05/2025** = Finales Challenges « Passion »
- **17/05/2024** = Finales JDC
- **29/05/2025** = Finales Challenge 77
- **31/05 & 01/06/2025** = Finales 77
- **14/06/2024** = JND
- **15/06/2024** = Finales FEM

#### Critériums U15 et U17 à 8

Le Comité Directeur prend connaissance du nombre d'équipes engagées dans ces 2 offres = 8 pour U15 et 1 pour U17. Malgré les relances effectuées, compte-tenu du faible niveau d'inscription, décision est prise de ne pas mettre en place l'offre U17. Concernant l'offre U15, considérant que les équipes engagées sont réparties sur tout le département, celles-ci seront contactées individuellement pour confirmation de leur participation avant de lancer le critérium.

#### Demandes des clubs

Suite aux intempéries et à la fermeture de leurs installations pour une longue durée, certains clubs sollicitent le District pour l'utilisation ponctuelle du terrain de Montry. [Face à cette situation exceptionnelle, compte-tenu du planning d'utilisation des installations, le Comité Directeur examinera la possibilité de dégager des créneaux d'utilisation.](#)

### • **Affaires Administratives**

#### Commissions / Fonctions

**Mohamed NOURO** : fait acte de candidature pour intégrer le corps des délégués. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

**Florian MERLYNCK** : fait acte de candidature pour intégrer la CDA en tant que membre « non arbitre ». [Après avis du Président de la commission, le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

**Pierre BOISSEAU** : suite à des contraintes professionnelles, informe la CDA qu'il ne pourra plus participer aux activités de cette dernière. [Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus à l'arbitrage départemental et lui souhaite une bonne continuation dans son parcours professionnel et sportif.](#)

**Dominique DA ROCHA** : fait acte de candidature pour intégrer la CTDIS. [Le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

**Laurent HERPE** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. [Le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

#### Dossiers en cours

**Yacine NAIM** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Technique. [Attente du retour du Président de la Commission pour avis.](#)

**Ludovic LIONEL JEAN** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Foot Animation. [Attente du retour du Président de la Commission pour avis.](#)

**Rémi ELOI** : souhaite intégrer la Commission des Terrains et Installations sportives. [En attente du positionnement définitif du candidat compte-tenu de sa situation professionnelle.](#)

**Mehmet KARADAG** : souhaite intégrer la Commission Technique. [Attente du retour du Président de la Commission pour avis.](#)

**Lukombo MATA** : souhaite intégrer la Commission d'Information et de Formation. [Attente du retour de la Présidente de la Commissions concernées.](#)

#### CDTIS

Jean-François DIDIER effectue un point de situation concernant le fonctionnement de la commission.

#### • **Informations diverses**

#### Mises à jour des Règlements 2024/2025

Suite aux évolutions survenues au 01/07/2024, le Comité Directeur valide la mise à jour et la diffusion des règlements, ci-après :

- Annexe 3 - RSG (Tirs au but)
- Critériums U11F - U13F - U15F - U18F et SEN F (avec retrait du libellé « Espoir »)
- Challenges Foot Passion U10F - U11F - U12F - U13F
- Challenges U15F - U18F - SEN F
- Critérium eFoot

En revanche, il demande un réexamen par la Commission Féminines des 2 règlements suivants :

- Challenges IDF U11F et Festival U13F

#### Vie des clubs

Le Comité prend connaissance des dossiers, ci-après.

#### Changement de nom

**MRT FUTSAL** : en attente de la proposition du nouveau nom.

#### 5. **Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur**

#### Externe

**16/09/2024** : ANS. Subventions.

**19/09/2024** : lancement de la 17<sup>ème</sup> édition des Trophées Philippe SEGUIN.

**08/10/2024** : DSDEN77. Sollicitation des Comités sportifs.

**10/10/2024** : GRANDINAUTO. Partenariat.

**10/10/2024** : CDOS. Flamme Olympique.

**14/10/2024** : Conseil Départemental 77. Réunion sur les conventions de partenariat.

**17/10/2024** : Pôle Sport du CD 77. Para-Foot.

**18/10/2024** : COSMOS. Assemblée Générale du 19/10/2024.

#### FFF/LFA

**19/09/2024** : 3<sup>ème</sup> Coupe de France des Arbitres.

**20/09/2024** : bon d'achat FFF / NIKE.

**24/09/2024** : accompagnement au déploiement du plan d'engagement de la FFF.

**09/10/2024** : visioconférences pour les instances et les clubs.

**19/10/2024** : replays et documents supports des webinaires et visio-conférences.

### LPIFF

**11/10/2024** : réunion CD LPIFF du 04/11/2024.

### Clubs

**08/10/2024** : FONTAINEBLEAU. Championnat.

**11/10/2024** : COULOMMIERS. Intempéries.

## 6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Le remboursement des engagements FA de la saison dernière est en cours de réalisation. Celui-ci nécessite une saisie individuelle sur chaque compte-club.
- Échange et débat entre tous les membres concernant une demande de mise en place d'une machine à laver et d'un sèche-linge sur le site de Le Mée.
- Retour suite à un entretien effectué avec un éventuel sponsor. Après analyse de la situation, le District ne donnera pas suite.

## 7. Technique

En l'absence de Marie CANOLLE, Jean-François DIDIER présente au Comité Directeur les points, ci-après.

### Formation

- Annulation de la certification et de l'AF Éthique / Intégrité.
- Report de 2 CFI Senior.

### PPF

- Détections U15 et U15F quasi finalisées. Stage de préparation cette semaine avec matchs amicaux. (Remerciements au CD pour la prise en charge de la restauration).
- Les horaires des prochains interdistricts seront précisés aux Chefs de Délégation.
- Détection U13 : T1 terminé (difficulté d'organisation avec la fermeture de terrain).
- Détections U14, U14F et U16 démarrent la semaine prochaine.

### DAP

- Rentrée Féminine à Quincy Voisins
  - U11F : 17 équipes présentes sur 22 équipes convoquées pour 175 filles présentes.
  - U9F : 8 équipes présentes / 6 équipes absentes pour 35 filles présentes.
  - U7F : 3 équipes présentes dont 3 non licenciées présentes.
  - Un article sera prochainement diffusé.
- Brassage Excellence
  - Toutes les rencontres ont été jouées. En attente de certaines FDM pour finalisation.
- Challenges

- Tous joués, à l'exception du challenge U11 à OZOUER LE VOULGIS. Aucun arrêté transmis. Dossier à suivre.
- Futsal : U9 et U11 joués les 19 et 20 octobre. Sur chaque site, des absences non excusées. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la Commission FA en présentiel.
- Labels / PEF / Toutes foot
  - Mails à venir cette semaine pour avertir l'ensemble des clubs des dates limites de candidatures et du format d'inscription.
- JND
  - Candidature de Fontainebleau à venir.

## 8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur les points, ci-après.

- 190 arbitres sont opérationnels à ce jour.
- Une communication a été faite la semaine dernière aux arbitres qui n'avaient pas encore renouvelé leur licence en mettant en copie leur club d'appartenance.
- FIA du mois d'octobre : 18 candidats inscrits, 16 reçus à la théorie.
- La FIA du mois de novembre aura lieu à Moissy.
- Organisation le Week-End passé des Journées de l'Arbitrage à Villeparisis.

### Activités CDA - novembre et décembre 2024

25/10/24 : réunion CDA à Montry  
 30/10/24 : formation continue à Montry et au Mée  
 01/11/24 : tests Futsal à Montry  
 06/11/24 : formation Continue au Mée et à Montry  
 08/11/24 : 2<sup>ème</sup> Rattrapage Tests Théorique et Physique à Montry  
 09-10-16-17/11/24 : F.I.A à Moissy  
 21/11/24 : réunion CDA à Montry  
 23/11/24 : formation Arbitres de club à Montry  
 29/11/24 : séance F.A.R à Montry et au Mée  
 30/11/24 : 1<sup>er</sup> Rattrapage Futsal à Montry  
 06/12/24 : séance F.A.R à Montry et au Mée  
 07/12/24 : 3<sup>ème</sup> Rattrapage Tests Théorique et Physique à Montry  
 13/12/24 : formation Continue au Mée et à Montry  
 14/12/24 : formation Arbitre Assistant de club  
 20/12/24 : réunion CDA au Mée

Demande de renouvellement de la fourniture des maillots d'échauffement des arbitres, en partenariat avec l'UNAF, pour la nouvelle saison : [le Comité Directeur valide sa participation selon le même schéma que la saison passée.](#)

**Courrier UNAF** : courrier du 17/10 sollicitant une demande de financement pour les maillots de l'équipe départementale. [Remerciement à Laurent HERPE qui propose de prendre en charge.](#)

## 9. Questions diverses / Tour de table

### **Isabelle CHILARD**

Revient sur la rentrée du Foot Féminin en remerciant le club de QUINCY-VOISINS pour son accueil et l'aide à l'organisation apportée lors de cette manifestation. Regrette la faible mobilisation des commissaires, sachant, malgré tout, que des compétitions avaient lieu ce jour-là. Elle informe le Comité de la nécessité d'enrichir la Commission Féminines. [Un appel à candidatures sera diffusé sur le site du District.](#)

### **Dominique DA ROCHA**

Transmet les remerciements de Monsieur Le Maire de Thorigny au District pour le choix des installations du Club de THORIGNY pour le Trophée des Champions.

### **Laurent HERPE**

Informe le Comité que la réunion de ce soir en visioconférence des Services Civiques du Secteur Sud a regroupé 48 personnes et que des tuteurs étaient présents.  
Regrette que, malgré le remboursement par le District des engagements FA 2023/2024, des incivilités se sont produites sur certains plateaux amicaux.  
Précise que le projet de développement du Sport Adapté avance bien mais regrette que les moyens annoncés par les autorités n'aient finalement pas été alloués.  
Propose le lancement d'une nouvelle Coupe Féminines à 11 à l'intention des équipes évoluant au niveau régional. [Cette proposition sera transmise à la Commission Féminines pour examen et avis.](#)

### Prochaines réunions

**Bureau Directeur** : 08/11/2024.

**Comité Directeur** : 22/11/2024 à Montry.

**Président de Séance** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire de Séance** : Jean-François DIDIER.



# DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

## Bureau du Comité Directeur

### Relevé de décisions

---

Réunion du 08/11/2024 - 19h00 en Visioconférence

---

**Présidence** : Philippe COLLOT

---

**Présents** : Jean-François DIDIER - Jean-Paul PEYRIN - Gérard VIVES - Ludovic VANTYGHM.

---

**Excusés** : Cédric GUILLOSO - Monique MACHO - Jean-Marie RENAUD

---

**Assiste** : Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif.

#### 1. Affaire Juridique

Le Directeur Administratif informe le Bureau que le District a reçu un courrier du tribunal précisant que, suite à la plainte déposée après les incidents qui s'étaient produits lors des Finales Départementales en juin 2023 à Vaires sur Marne, un jugement a été prononcé à l'égard du contrevenant.

Le District va solliciter le tribunal pour connaître la nature des décisions prises et le Comité Directeur décidera s'il convient de faire appel, ou pas.

#### 2. Point sur l'aménagement du nouveau Siège Social au Mée sur Seine

Les travaux d'aménagement sont terminés. Le Bureau remercie très chaleureusement la Commission Logistique pour tout le travail réalisé bénévolement et pour la qualité des travaux effectués. L'installation de la fibre internet (1<sup>ère</sup> phase) sera effective le 13/11. La mise en fonctionnement du boîtier de sécurité ainsi que la photocopieuse sera lancée dès la finalisation de la 2<sup>ème</sup> phase. Une Box, bien que disposant de capacités de débit réduites, permettra une phase intermédiaire. Une 1<sup>ère</sup> réunion de la Commission de discipline est prévue le 20/11/2024. Avant l'emménagement définitif dans les locaux, le District va solliciter le propriétaire concernant les blocs lumineux « issue de secours », la VMC dans les sanitaires, l'installation du nombre d'extincteurs avec la norme voulue et le RDV avec la Commission de Sécurité.



Par ailleurs, après échange entre les participants, le Bureau proposera au Comité Directeur d'envisager une inauguration après les vacances de fin d'année. Celle-ci pourrait s'imaginer en 2 temps, compte-tenu de la capacité des locaux : un premier avec les commissaires du District lors de la Cérémonie des Vœux (10/01/2025) et un autre avec les clubs et les Instances, à une date restant à définir. Philippe COLLOT informe le Bureau qu'il a demandé à Lucas HERBILLON (Alternant Communication) de faire des propositions pour l'organisation à mettre en place.

### **3. Planning des activités 2024/2025**

Philippe COLLOT présente au Bureau une modification du planning des activités du Comité Directeur du District, suite à une nouvelle planification des réunions du Comité Directeur de la LPIFF pour la période de novembre à juillet 2025.

### **4. Projet à l'étude**

#### Commission d'Éthique

Les membres du Bureau engage une réflexion sur l'opportunité de créer une Commission d'Éthique au sein du District. Celle-ci aurait pour vocation de veiller au respect de l'Annexe 8 des RG FFF : « Charte Éthique et de déontologie du Football ». Le Bureau proposera au Comité Directeur de travailler sur ce projet.

Philippe COLLOT fait également part d'une initiative du District de l'Essonne qui a mis en place une plateforme d'alerte concernant des faits qui entreraient dans le cadre du non-respect de l'Annexe 8 des RG de la FFF.

### **5. Élections FFF de décembre 2024**

Le vote s'effectuera par voie électronique entre le 10 et le 12/12/2024. Tous les clubs ont reçu un mail de la FFF afin de les alerter sur la nécessité de mettre à jour, le cas échéant, les informations reprises dans FOOT2000, notamment les coordonnées du Président (mail, téléphone, etc ...). Si celles-ci ne sont pas conformes, les informations relatives au vote ne pourront pas être transmises.

En conséquence, une relance sera faite par le District à tous les clubs afin d'éviter des écueils.

### **6. Affaires Financières**

#### 1/ Foot Handicap

Dans le cadre des dotations offertes aux clubs qui mettaient en œuvre une section spécifique en 2023/2024, le Bureau examine une demande du technicien chargé de ce dossier concernant le Club des Portugais de Pontault-Combault, qui n'était pas dans la liste initiale mais qui réalise une action régulière dans le cadre du Foot Handicap. Le Bureau décide de le doter du même package que celui offert la saison dernière.

#### 2/ Dotation en équipements des commissions

Gérard VIVES informe le Bureau des demandes récentes de certaines commissions : Foot Animation - Technique. Après analyse de la situation et compte-tenu des contraintes budgétaires, une planification avec priorisation s'avère nécessaire. Gérard VIVES informera les présidents concernés. Un préalable important est également souligné : seuls les commissaires qui participent régulièrement aux opérations du District seront concernés.

## **7. Affaires Administratives**

### [Saisie informatique des Critériums FA](#)

Le Directeur Administratif informe le Bureau qu'un dysfonctionnement est apparu dans le module compétitions dans la numérotation d'équipes de certaines catégories « Foot Animation ». En revanche, les clubs ont été informés que les indications reprises dans FootClubs sont, elles, conformes. Un message a immédiatement été diffusé sur le site du District et la DSI FFF a été sollicitée pour une recherche de solutions, mais il est probable que le problème ne puisse être corrigé cette saison.

## **8. Affaires sportives**

### [1/ Projet de Coupe Départementale U15F et U18F pour les équipes évoluant au niveau régional](#)

Le Bureau examine une proposition de la Commission Féminines visant à mettre en place cette compétition et décide de transmettre un message à chaque club concerné pour mesurer leur intérêt. En fonction des retours, décision sera prise d'organiser, ou pas, cette épreuve. Compte-tenu des contraintes du calendrier, cette coupe pourrait débiter très rapidement, ou bien être planifiée pour la Saison 2025/2026.

### [2/ Championnat U15](#)

Le Bureau prend connaissance de la demande d'engagement d'une équipe U15 du Club de MAGNY LE HONGRE. Compte-tenu que 4 rencontres de la phase de brassage du championnat se sont déjà déroulées mais que la volonté du District est de favoriser le plus possible le jeu, proposition sera faite au club de les intégrer directement au 2<sup>ème</sup> niveau de la compétition à compter du mois de février 2025 et de leur proposer, dès à présent, de rencontrer les équipes « exemptes » lors des phases de brassage, dans le cadre de rencontres amicales.

## **9. Divers**

### [1/ Demande pour installation MONTRY](#)

Suite aux intempéries de ces dernières semaines et la dégradation des installations sportives de certaines communes, le Bureau décide d'octroyer un créneau d'utilisation hebdomadaire (en semaine) au Club de COSMO pour une période déterminée, afin de lui permettre de gérer son activité sportive dans de bonnes conditions. Une convention d'utilisation sera passée avec le club.

### [2/ Violence - Incivilités / Cellule de veille](#)

Jean-François DIDIER et Nicolas MAKSYMIUK informent le Bureau des points abordés lors de la Réunion de la Cellule de Veille départementale regroupant la Préfecture, le SDJES, les forces de Police, de

Gendarmerie et le District. Après un important échange d'informations entre les différentes parties sur les différents incidents qui se sont produits et sur les mesures préventives à prendre rapidement sur certains matches à venir, décision a été prise de travailler à la mise en place d'un dispositif visant à encore renforcer la lutte contre la violence et les incivilités. Celui-ci reposera sur l'obligation qui sera faite aux dirigeants, éducateurs/entraîneurs qui auront été suspendus par un organe disciplinaire (minimum de sanction à déterminer) de suivre une formation spécifique. L'idée est que le suivi du module influence la durée de la suspension. Les Assistants Juridiques du District vont examiner les contraintes réglementaires liées à la mise en œuvre d'un tel dispositif.

### [3/ Fonctionnement salariés / commissions dans l'organisation quotidienne et la conduite des projets](#)

Pour plus d'efficacité et pour éviter des problèmes de communication, Ludovic VANTYGHEM rappelle qu'il est indispensable que les salariés en charge des différents dossiers et/ou de la conduite de projets spécifiques partagent avec les commissions concernées, en amont de toute présentation au Comité Directeur. Le Directeur Administratif veillera au respect de ce process.

### [4/ Document Unique](#)

Ludovic VANTYGHEM précise au Bureau que le Document Unique est terminé pour la partie « Montry » et qu'il va désormais être complété pour la partie « Le Mée ». Le Bureau valide les formations à dispenser au personnel concernant les gestes et postures. Les demandes de devis sont en cours.

### [5/ Relations Sociales](#)

Philippe COLLOT et Ludovic VANTYGHEM informent le Bureau que Nabih EL FAKHRY pourrait quitter ses fonctions pour un autre projet offrant un développement professionnel adapté à son souhait d'évolution et une garantie sur le long terme. Bien entendu, le District comprend la situation et ne souhaite pas le priver d'une opportunité intéressante. Sans présager de la suite, des recherches pour son éventuel remplacement vont débuter.

Président de Séance : **Philippe COLLOT.**

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER.**



# DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

## Bureau du Comité Directeur

### Relevé de décisions

---

Réunion du 22/11/2024 - 17h00 en Visioconférence

---

**Présidence** : Philippe COLLOT

---

**Présents** : Monique MACHO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Gérard VIVES - Ludovic VANTYGHEM.

---

**Excusés** : Jean-François DIDIER - Cédric GUILLOSO.

---

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif.

#### 1. Point sur l'aménagement du nouveau Siège Social au Mée sur Seine

Jean Marie RENAUD informe les membres du Bureau de l'avancée des derniers points à traiter qui font l'objet de discussions avec le bailleur. Après échange entre tous les participants, il apparaît nécessaire de solliciter un éclairage juridique afin de clarifier la responsabilité des 2 parties dans les aspects liés à un ERP. Le Conseil du District sera rapidement consulté sur ce point.

Compte-tenu du retard dans la date de l'emménagement initialement prévue, le Bureau valide la proposition du bailleur de consentir à un mois de gratuité de location supplémentaire.

Pour anticiper au maximum sur la finalisation des travaux, Gérard VIVES sollicitera des devis pour la partie « extincteur et défibrillateur ».

Par ailleurs, Le Directeur Administratif précise aux Membres du Bureau la mise en fonctionnement du boîtier informatique de sécurité.

#### 2. Suivi des Projets à l'étude

## 1/ Formation obligatoire des Services Civiques

Philippe COLLOT informe le Bureau que le District examine actuellement la possibilité d'obtenir un agrément préfectoral pour dispenser lui-même la Formation Civique et Citoyenne, sans faire appel à un organisme extérieur.

## 2/ Dispositif visant à renforcer la lutte contre les violences et les Incivilités

Suite aux éléments évoqués lors de la Réunion de Bureau du 08/11, les vérifications juridiques pour la mise en place d'un tel dispositif permettent d'avancer sur ce dossier, via une Activité d'Intérêt Général (Article 4.1.2 du Règlement Disciplinaire du District). Philippe COLLOT précise au Bureau avoir demandé aux Assistants Juridiques de préparer un processus, qui sera à soumettre au Comité Directeur, sur la base des échanges réalisés avec les autorités lors de la dernière réunion de la Cellule de Veille.

## **3. Affaires Financières**

### 1/ Utilisation de la FMI

La DSI FFF a transmis au District la liste des équipes pour lesquelles aucun utilisateur FMI n'est enregistré. Compte-tenu du fait que l'utilisation de celle-ci est désormais obligatoire pour toutes les pratiques, le Bureau décide d'adresser un rappel à chaque club concerné sur la nécessité d'affecter un utilisateur FMI pour chaque équipe. Une date butoir au 10/12/2024 est fixée aux clubs pour la réalisation de cette mise à jour, afin d'éviter l'application d'une amende financière.

Une proposition d'adaptation du barème financier (Annexe 2 du RSG) sera soumise à la validation du Comité Directeur lors de la prochaine réunion du 06/12/2024.

**Rubrique** : « Amendes et pénalités ».

**Libellé** : utilisateur FMI non renseigné pour chaque équipe engagée par le club.

**Montant** : 20 €.

### 2/ Chèques cadeaux

Le Bureau valide la traditionnelle dotation au personnel de chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année, ainsi qu'à deux membres de la Commission Logistique, en remerciement des travaux réalisés bénévolement dans les locaux du Mée sur Seine.

### 3/ Devis

Le Bureau prend connaissance des dossiers, ci-après.

- **Société NET AND GO 77** : devis pour l'entretien des locaux du Mée sur Seine. Après examen de celui-ci, Compte-tenu de l'extension de la prestation proposée pour un montant inférieur au contrat précédent, le Bureau valide ce devis pour un montant de 3456 € par an (288 € par mois).
- **LENI** : suite aux difficultés rencontrées lors de la préparation de l'Assemblée Générale du District du 19/10 dernier, la société propose une réduction de 25% sur le devis initial. Le Bureau estime

que cette proposition n'est pas la hauteur du dysfonctionnement constaté. Un message sera transmis en ce sens à la société.

- **Formation « gestes et posture »** : après examen des différents devis, le Bureau valide la proposition du prestataire WURTH pour un montant de 1486 €.

#### 4/ Demande du club de CHAMPENOIS-MAMMESIEN- VERNOUCELLOIS

Le Bureau prend connaissance du message transmis le 12/11/2024 concernant les points de pénalité appliqués au club dans le cadre du non-respect des dates de régularisation du relevé comptable n°51. Compte-tenu des explications fournies, notamment le changement de Comité de Direction avec la nécessité de modifier les habilitations bancaires des nouveaux élus, le Bureau décide d'annuler exceptionnellement les points de pénalité appliqués au club.

#### 5/ Indemnisations des Arbitres, Observateurs et Délégués officiels

Philippe COLLOT informe les membres d'un message reçu du Directeur de la LFA concernant l'indemnisation des officiels, qui fait suite à un précédent message du 29/08. Les précisions données concernent les nouvelles modalités à appliquer suite au contrôle URSSAF dont la FFF a fait l'objet. Après échange entre tous les participants, le Trésorier Général est chargé d'analyser l'existant avec le service comptable et de proposer, le cas échéant, l'action à mettre en œuvre pour l'application d'un nouveau processus. En parallèle, une vérification sera faite pour s'assurer que le District est bien concerné par cette disposition.

### **4. Affaires Administratives**

#### 1/ Mouvements dans les commissions

**Abdelghafour BOUSSAÏDI** : fait acte de candidature pour être observateur des candidats arbitres et parrain des jeunes qui entrent dans la fonction. Compte-tenu de l'avis favorable du Président de la CDA, le Bureau valide cette candidature.

**Boris VOLTZENLOGEL** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. La Présidente de la Commission sera consultée pour avis.

#### 2/ UNAF 77

Le Bureau examine une demande de l'association d'avoir une rubrique dédiée sur le site du District. Après échange entre les participants, le Bureau transmettra un avis favorable au Comité Directeur.

### **5. Affaires sportives**

#### 1/ Création d'une Coupe Départementale U15F/U18F pour les équipes évoluant au niveau régional

Un sondage a été réalisé auprès des clubs susceptibles de participer à cette compétition : 12 équipes de chaque catégorie ont d'ores et déjà manifesté un intérêt pour cette proposition. Compte-tenu de ces chiffres et de l'avis majoritairement favorable de la Commission Féminines, le Bureau demande au Directeur Administratif de prévoir un schéma d'organisation, comprenant également les équipes qui

n'ont pas répondu, et décide de soumettre le dossier complet à la validation du Comité Directeur, lors de la réunion du 06/12/2024.

## 2/ Pratique FUTNET

Le Bureau prend connaissance d'une proposition du Technicien chargé de ce dossier visant à favoriser la promotion de la pratique. Bien que l'idée soit intéressante pour le développement de cette dernière, il n'est pas possible, à ce stade, de prévoir une indemnisation de la personne devant assurer la mise en œuvre de l'action.

## **6. Divers**

### 1/ Relations Sociales

Ludovic VANTYGHEM informe le Bureau que la mobilité de Nabih EL FAKHRY, un moment envisagé, n'est plus d'actualité. Il ajoute que le District accueillera un stagiaire préparant un Master STAPS - Option Sport Adapté - pendant 2 mois au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Puis, il propose la fermeture du District pour les fêtes de fin d'année du **samedi 21/12/2024** à midi au **jeudi 02/01/2025** au matin, ce que le Bureau valide.

Pour terminer, il souhaite un prompt rétablissement à Audrey MARMION suite à ses récents problèmes de santé.

### 2/ Séminaire DRH FFF

Philippe COLLOT informe le Bureau que le District accueillera les salariés de la DRH FFF le 02/12/2024 à Montry dans le cadre d'un séminaire auquel ils participent. L'objectif est de leur présenter l'organisation opérationnelle du District et les missions quotidiennes d'un élu de terrain.

### 3/ Questions des participants

Monique MACHO précise que certaines personnes convoquées en Commission de Discipline ont des difficultés à trouver les locaux du Mée sur Seine. Le Bureau demande au Directeur Administratif d'indiquer les coordonnées GPS et un plan d'accès sur le site internet du District. Ces informations pourront être également indiquées sur les convocations transmises.

Jean-Marie RENAUD évoque la planification des 2 prochaines réunions du CD des 06 et 20/12/2024. Compte-tenu de la tenue du Repas de Noël des salariés le 20/12 à Lagny, la réunion du 06/12 se déroulera au Mée sur Seine et celle du 20/12 à Montry.

Fin de la réunion : **18H45**.

Président de Séance : **Philippe COLLOT**.

Secrétaire de Séance : **Monique MACHO**.





# Commission Départementale de Discipline

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du mercredi 11 décembre 2024**

#### **Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS**

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

## **REPRISE DE DOSSIERS**

**Match 29851236**  
**Chelles As 21 – Pays Fontainebleau 23**  
**Coupe 77 U14 du 16/11/24**

**Match 29721662**  
**Villenoy - Villeparisis**  
**U18 D2 du 24/11/24**

**Match 28914213**  
**Ponthierry Us 21 – Val de France F. 21**  
**U16 D2 du 24/11/24**

**Match 28913378**  
**Combs La Ville CA – Nanteuil Les Meaux**  
**U18 D1 du 01/12/24**

**Match 28914216**  
**Lieusaint Foot AS 21 – Gretz Tournan 22**  
**U16 D2 du 01/12/24**

**Match 28247604**  
**Alliance 77 – Ozoir Fc 2**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28919697**  
**Combs La Ville – Nanteuil les Meaux**  
**U14 D3 du 30/11/24**

**Match 28915255**  
**Ponthierry Us 21 – Lieusaint Foot As 21**  
**U18 D2 du 01/12/24**

**Match 28914409**  
**Moret Veneux Sab Fc – Crecy Fc**  
**U16 D2 du 01/12/24**

**Match 28245398**  
**Crecy Fc – Trilport USF**  
**Seniors D2 du 01/12/24**

**Match 28247745**  
**Moret Veneux Sab Fc – Dammarie Les Lys Fc**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28938620**  
**Mormant Fc 21 – Briard SC 21**  
**U18 D1 du 01/12/24**

**Match 28247532**  
**Ent. Presles Val Y – Jouy Yvron ES**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28247747**  
**Varennes Fc – Gatinais Val de Loing**  
**Seniors D3 du 01/12/24**

**Match 28247527**  
**EnFc Villiers St G 1 – Jouy Yvron Es 1**  
**Seniors D3 du 24/11/24**

## **CHAMPIONNATS**

**Match 28922059**  
**ASC Chantereine – Joliot Groom's 2**  
**Seniors D1 Futsal 06/12/24**

**Match 29221015**  
**Ent. Emerain/Champs 2 – Ferté Ss/ Jouarre**  
**Seniors D4 du 08/12/24**

**Match 28247247**  
**Pontault Comb Port – Nanteuil les Meaux 2**  
**Seniors D3 du 08/12/24**

**Match 28881441**  
**Vaires Ent. Et Us5 – Ponthierry US 5**  
**CDM D1 du 08/12/24**

**Match 29616889**  
**La Ferté SJ – Bois le Roi Fc**  
**Seniors D2 Futsal du 08/12/24**

**Match 28245396**  
**Magny Le Hongre Fc - Thorigny**  
**Seniors D2 du 01/12/24**

**Match 28922058**  
**Courtry - Noisiel**  
**Seniors Futsal du 08/12/24**

**Match 28246731**  
**St Mard AS 1 – Frat Esbly Foot 1**  
**Seniors D3 du 08/12/24**

**Match 28247026**  
**FC Magny-le Hongre - Cosmo**  
**Seniors D3 du 08/12/24**

**Match 28913382**  
**SC Briard – Gretz Tournan SC**  
**U18 D1 du 08/12/24**

**Match 28245401**  
**CS Courtry Academie – Magny Le Hongre FC**  
**Seniors D2 du 08/12/24**

**Match 28246957**  
**Villeparisis – Lognes**  
**Seniors D3B du 08/12/24**

## **\*DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION**

**Match 28281713**  
**Mitry Compans Goelly 21 – Meaux Academy CS 21**  
**U14 D1 du 10/11/24**

**Match 28246718**  
**Frat Esbly Foot 1 – Moussy Neuf Es 1**  
**Seniors D3A du 10/11/24**

**Match 28938615**  
**Bussy St Georges Fc – Amicale Montereau AS**  
**U18 D1 du 10/11/24**

**Match 29851056**  
**AFPO 31 – Nangis Es 31**  
**Coupe Comité Vétérans du 17/11/24**

**Match 29721662**  
**Villenoy - Villeparisis**  
**U18 D2 du 24/11/24**

## **CONVOCATION**

**Match 29882884**  
**AFPO 1 – St Mard As 1**  
**Criterium Féminin Seniors du 23/11/24**



# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du mercredi 11 décembre 2024

**Président** : Julio MARQUES

**Secrétaire de séance** : Christiane CAU

**Présents** : Christophe LE MINOUX – Alain PARENT - Laurent SABOTIER

**Absent excusé** : Christophe ESTEVE

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

## AUDITION

### **MATCH 29851046**

### **MORMANT FC 32 – BREUILLOISE 31**

### **COUPE COMITE VETERANS DU 17/11/2024**

Réserves du club de MORMANT concernant le joueur n°7 de BREUILLOISE, qui ne sera pas M. HIVANOHE Jonnathan inscrit sur la FMI, ainsi que sur le changement d'arbitre assistant en cours de rencontre

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après avoir noté les absences non excusées

#### Du club de BREUILLOISE :

NIASSE Mamadou, arbitre assistant

HULAULT Alain, délégué

VIBET Renaud, capitaine

Après avoir noté les absences excusées

#### Du club de MORMANT:

POVEDA GABALDON Jean-Christophe, délégué

Après audition

#### Du club de MORMANT:

BRANCO Kévin, arbitre bénévole

MARQUES COELHO Bruno, arbitre assistant

COLLUMEAU Vincent, capitaine

#### Du club de BREUILLOISE :

HIVANOHE Jonnathan, joueur

### **Point 1** changement d'arbitre assistant

Considérant que les personnes présentes reconnaissent le changement d'arbitre assistant.

Considérant qu'en vertu du Règlement Sportif Général de la saison 2024-2025 du District de Football de Seine-et-Marne, l'article 17.8 stipule ce qui suit :

*"En outre, tout remplacement d'un arbitre, qu'il s'agisse de l'arbitre central ou d'un arbitre assistant, au cours d'une même rencontre, en dehors des dérogations prévues aux articles 17.5 et 17.7, entraînera l'application d'une amende à l'encontre du club fautif, conformément aux dispositions de l'annexe 2 du présent Règlement Sportif Général."*

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne ne permet de contester le résultat d'une rencontre en raison du remplacement d'un arbitre ou arbitre-assistant.

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

**La Commission décide d'infliger une amende de 80 euros au club de BREUILLOISE pour le remplacement non réglementaire d'un arbitre assistant durant la rencontre**

## **Point 2** Identité du joueur n°7

Considérant que les représentants du club de MORMANT ne reconnaissent pas la personne présente à l'audition M. HIVANOHE Jonnathan comme étant celle ayant participé à la rencontre

Considérant que les représentants de MORMANT décrivent le joueur n° 7 comme étant plus mince, plus petit que M. HIVANOHE Jonnathan

Considérant que M. HIVANOHE Jonnathan affirme qu'il a joué la rencontre mais ne connaît pas le score final et affirme ne pas avoir marqué de but alors que les représentants de MORMANT lui en attribue un.

Considérant qu'il y a lieu de mettre en doute la participation de M. HIVANOHE Jonnathan au match en référence,

**Par ces motifs**

**Dit match perdu par pénalité à l'équipe de BREUILLOISE (-1 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de MORMANT (3 points ; 0 but)**

**Considérant la suspicion de fraude sur identité transmet à la Commission de Discipline**

Débit BREUILLOISE : 43,50€ + 80€

Crédit MORMANT : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## **REPRISE DE DOSSIER**

### **MATCH 29221006**

### **COURTRY ACADEMIE 2 – CLAYE S. 3**

### **SENIORS D4A DU 24/11/2024**

Réclamation du club de CLAYE SOUILLY en date du 25/11/2024, concernant le joueur de COURTRY ACADEMIE, REIGNER Kevin susceptible d'avoir participé à la rencontre CDM le matin du 24/11/2024

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club de COURTRY ACADEMIE a fourni ses observations dans les délais impartis

Considérant que le club de SC BRIARD confirme que l'ensemble des remplaçants des 2 équipes ont bien pris part à la rencontre CDM D2B COURTRY ACADEMIE – BRIARD SC du 24/11/2024, alors que les changements n'ont pas été notifiés sur la FMI par l'arbitre bénévole de la rencontre

Considérant donc que le joueur REIGNER Kevin a pris part à 2 rencontres le même jour

Par ces motifs

Dit la réclamation de CLAYE SOUILLY recevable et fondée

**Match perdu par pénalité à l'équipe de COURTRY ACADEMIE (-1 point ; 0 but), le club de CLAYE SOUILLY conservant les points et buts acquis lors de la rencontre**

RSG District Article 7.7 et 40.1

Débit COURTRY ACADEMIE : 43,50€

Crédit CLAYE SOUILLY : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH28915167**  
**OTHIS 21 – MEAUX CS 22**  
**U18 D2B DU 01/12/2024**

Réclamation d'après match du club de OTHIS concernant le changement d'arbitre assistant de MEAUX en cours de partie

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que l'équipe de MEAUX n'a pas fait part de ses observations dans les délais impartis

Considérant qu'en vertu du Règlement Sportif Général de la saison 2024-2025 du District de Football de Seine-et-Marne, l'article 17.8 stipule ce qui suit :

*"En outre, tout remplacement d'un arbitre, qu'il s'agisse de l'arbitre central ou d'un arbitre assistant, au cours d'une même rencontre, en dehors des dérogations prévues aux articles 17.5 et 17.7, entraînera l'application d'une amende à l'encontre du club fautif, conformément aux dispositions de l'annexe 2 du présent Règlement Sportif Général."*

Considérant qu'aucune disposition du Règlement Sportif Général du District de Seine-et-Marne ne permet de contester le résultat d'une rencontre en raison du remplacement d'un arbitre ou arbitre-assistant.

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

**La Commission décide d'infliger une amende de 80 euros au club de MEAUX pour le remplacement non réglementaire d'un arbitre assistant durant la rencontre**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## **CHAMPIONNAT**

**MATCH 28245382**  
**PONTAULT PORT. 1 – COURTRY ACAD 1**  
**SENIORD D2A DU 10/11/2024**

Demande d'évocation de la Commission du club de PONTAULT PORT en date du 8/12/2024, concernant le nombre de mutés de COURTRY ACAD, inscrits sur la FMI.

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant, conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, que

« l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements
- d'inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet de la procédure du Certificat International de Transfert
- d'infraction à l'article 207 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football,

**Considérant de ce fait que le motif invoqué ne peut permettre de recourir à l'évocation, dit celui irrecevable**

Considérant la date de la demande celle-ci ne peut être transformée en réclamation (48h)

**Confirme le résultat acquis sur le terrain.**

RSG District Article 30bis et 30ter

Débit PONTAULT PORT : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*



**MATCH 28279329**  
**PAYS BIERES 2 – AVONNAISE 2**  
**SENIORD D3F DU 01/12/2024**

Réserves du club de PAYS BIERES concernant le nombre de mutés hors période de AVONNAISE 2,  
La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier  
Pris connaissance des réserves confirmées du club de PAYS BIERES pour les dire recevables en la forme,

Considérant que les joueurs suivants sont titulaires d'une licence 2024/2025 en faveur de AVONNAISE DE OLIVEIRA JOACHIM Hugo, « MH » enregistrement le 11/09/2024

PHARAM Wilfin, « MH » enregistrement le 22/11/2024

SYLLA Ismaël, « MH » enregistrement le 05/11/2024

Considérant que le club de AVONNAISE a inscrit sur la feuille de match 3 joueurs mutés hors période  
Considérant les dispositions de l'article 160.1.a de la FFF selon lesquelles : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U19 et supérieures le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six **dont deux maximum ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements. »

Par ces motifs, dit que AVONNAISE est en infraction avec les dispositions de l'article 160 des RG de la FFF,

**Dit les réserves fondées et donne match perdu par pénalité à l'équipe de AVONNAISE 2 (-1 point, 0 but) et en attribue le gain à l'équipe PAYS BIERES 2 (3 points ; 0 but)**

Débit AVONNAISE: 43,50 €

Crédit PAYS BIERES. : 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28917496**  
**TORCY 24 – COUNTRY F .21**  
**U14 D2A DU 07/12/2024**

Courriel en du club de COUNTRY F. date du 09/12/2024, notifiant que la rencontre en référence n'a pu se dérouler car le terrain était occupé par une autre rencontre.

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club de TORCY a demandé le changement de l'horaire de la rencontre à 15h et a obtenu l'accord de son adversaire

Considérant que le District a donné son accord pour ce changement d'horaire sous réserve de modification de l'horaire de la rencontre U15F R3 programmée sur ce même terrain à 14h.

Considérant que le club de TORCY n'a pas modifié l'horaire de la rencontre U15F R3

Par ces motifs

Dit match perdu pour erreur administrative à l'équipe de TORCY (0 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de COUNTRY F (3 points ; 0 but)

Débit TORCY : 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28919612**  
**DAMMARTIN 21 – ST MARD 21**  
**U14 D3A DU 07/12/2024**

Observations d'après match du club de ST MARD, constatant à la 14<sup>ème</sup> minute de la 2<sup>ème</sup> mi-temps l'absence de poteaux de corner

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier  
Considérant que dans son art 39, le RSG du District précise que pour être recevables les réserves portant sur les terrains doivent être déposées 45 min avant le début de la rencontre  
Par ces motifs

**Dit la réclamation irrecevable, résultat acquis sur le terrain confirmé**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

#### **MATCH 29617523**

##### **DAMMARIE FC 1 – MORMANT FC 1**

##### **SENIORD D1 FEMININES DU 07/12/2024**

Réserves du club de MORMANT F concernant des joueuses U16 et U17 de DAMMARIE ne présentant pas de surclassement autorisé,

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Pris connaissance des réserves confirmées du club de MORMANT pour les dire recevables en la forme,

Considérant que le club de DAMMARIE a inscrit sur la feuille de match, les joueuses :

\*BATHILY Kadiatou U16F

\*SABRI Hiba U16F

\*ATIGUI Nahida U17F

\*HAMIDI Ghizlaine U16F

\*LAZRAQ EL KAURAIBI Aya U17 F

Considérant que dans l'art 7 du Règlement du Championnat Senior Fém il est précisé :

*- Les joueuses licenciées U16 F et U17 F peuvent, dans la limite de cinq (5) inscrites sur la feuille de match (dont trois joueuses maximum d'une même catégorie), participer à cette épreuve, sous réserve d'avoir obtenu un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.*

Considérant qu'aucune des joueuses précitées ne dispose de ce cachet sur sa licence

Par ces motifs

**Dit les réserves fondées et donne match perdu par pénalité à l'équipe de DAMMARIE FC 1 (-1 point, 0 but) et en attribue le gain à l'équipe MORMANT FC 1 (3 points ; 0 but)**

Débit DAMMARIE : 43,50 €

Crédit MORMANT FC. : 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

#### **MATCH 29617519**

##### **VAUX ROCHETTE 2 – EFPF 2**

##### **SENIORS D1 FEMININES DU 30/11/2024**

Demande d'évocation du club de VAUX ROCHETTE concernant des joueuses susceptibles d'avoir joué avec des licences U16 ou U17 sans surclassement

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant, conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, que

*« l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :*

- de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match*
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié*
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements*
- d'inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet de la procédure du Certificat International de Transfert*
- d'infraction à l'article 207 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football,*

**Considérant de ce fait que le motif invoqué ne peut permettre de recourir à l'évocation, dit celle-ci irrecevable**

**Confirme le résultat acquis sur le terrain.**

RSG District Article 30ter

Débit VAUX ROCHETTEa : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28912372**

**VILLENOY 31 – COURTRY F 31**

**VETERANS D4D DU 08/12/2024**

Match arrêté à la 15<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur avec perte de connaissance

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que l'arbitre bénévole de la rencontre a arrêté celle-ci à la 15<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur de COURTRY nécessitant l'intervention des pompiers et son évacuation, le score étant de 1-0

Par ces motifs

**Dit match à rejouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District art. 20.1

**MATCH 29261315**

**FONTAINEBLEAU PTG 31 – NUSO FOOT 31**

**VETERANS D3A DU 08/12/2024**

Match arrêté à la 15<sup>ème</sup> minute par l'arbitre bénévole pour terrain impraticable sur le score de 1-0

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Par ces motifs

**Dit match à rejouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District art. 20.1

**MATCH 28246955**

**ENT.ASR/FCBM 1 – CHAMPS AS 1**

**SENIOR D3B DU 08/12/2024**

Match arrêté à la 26<sup>ème</sup> minute par l'arbitre officiel pour terrain impraticable sur le score de 0-3

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Par ces motifs

**Dit match à rejouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District art. 20.1

**MATCH 28247605**

**SAVIGNY FC 2 – ALLIANCE 77 1**

**SENIOR D3D DU 08/12/2024**

Réclamation d'ALLIANCE 77 concernant l'identité de l'arbitre assistant de SAVIGNY qui n'est pas celui indiqué sur la FMI

**La Commission demande au club de SAVIGNY ses observations ainsi que l'identité de l'arbitre assistant ayant officié sur le match**

**MATCH 29617737**

**VILLEPARISIS 1 – PONTAULT USM 1**

**SENIORD D1 FEMININES du 07/12/2024**

Réclamations du club de PONTAULT concernant le fait que l'arbitre officiel de la rencontre n'a pas fait respecter l'interdiction du port du collant.

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier  
Considérant que ce fait ne peut permettre de remettre en cause le résultat de la rencontre

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

Transmet le dossier à la CDA pour suite à donner

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## **TERRAINS IMPRATICABLES**

**MATCH 28919611**

**COULOMMIERS 21 – VAIRES 23**

**U14 D3A DU 07/12/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 29238501**

**BOIS LE ROI 22 – CESSON VSD 22**

**U14 D4F DU 07/12/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 29253289**

**LCR-ASLE 5 – BOISSISE P. 5**

**CDM D2C DU 08/12/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 28912903**

**POMMEUSE F. 31 – VAL DE L'YERRES 31**

**VETERANS D3B DU 08/12/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable

**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**

RSG District Art 20.5

**MATCH 28913085**

**BOIS LE ROI 32 – PROVINS MJC 31**

**VETERANS D3C DU 08/12/2024**

La Commission,

Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

**MATCH 29240804**  
**FONTENAY TRES. 35 – BUSSY FC 35**  
**+45 ANS Gr. C DU 08/12/2024**

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

**MATCH 28914222**  
**CLAYE SOUILLY 23 – ROISSY US 22**  
**U16 D2B DU 08/12/2024**

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

**MATCH 28938706**  
**LONGUEVILLE 21 – FONTAINEBLEAU 22**  
**U16 D2C DU 08/12/2024**

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

**MATCH 29272893**  
**BOIS LE ROI 21 – BAGNEAUX N. 21**  
**U16 D3F DU 08/12/2024**

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

**MATCH 29272894**  
**MORET-VEUEUX 22 – OL. LOING 22**  
**U16 D3F DU 08/12/2024**

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

**MATCH 28247661**  
**LONGUEVILLE 1 – LESIGNY 2**

### **SENIORS D3E DU 08/12/2024**

La Commission,  
Jugeant en première instance,  
Pris connaissance des pièces versées au dossier,  
Considérant que l'arbitre de la rencontre a déclaré le terrain impraticable  
**Dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

## **FERMETURE HORS DELAIS**

### **Match 30009593**

**BRAYTOIS 1 – POMMEUSE F. 1**  
**CRITERIUM U15 à 8 du 07/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,  
**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club de BRAYTOIS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BRAY SUR SEINE par messagerie, au DISTRICT, le 07/12/2024 à 10H14, le match étant programmé le 07/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,  
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

### **Match 28913087**

**BRAYTOIS 31 – BAGNEAUX N. 31**  
**VETERANS D3C du 08/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,  
**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club de BRAYTOIS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BRAY SUR SEINE par messagerie, au DISTRICT, le 07/12/2024 à 10H14, le match étant programmé le 08/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,  
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

### **Match 29272895**

**BRAYTOIS 22 – ENT. USBPO/ESPB 21**  
**U16 D3F du 08/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,  
**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club de BRAYTOIS a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de BRAY SUR SEINE par messagerie, au DISTRICT, le 07/12/2024 à 10H14, le match étant programmé le 08/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,  
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

### **Match 29258092**

**MCG 35 – LE PIN VILLEVAUDE 35**  
**+45 ANS Gr.A du 08/12/2024**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,  
**FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI**

Considérant que le club de MCG a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de MESNIL AMELOT par messagerie, au DISTRICT, le 06/12/2024 à 16H51, ainsi qu'au club de **LE PIN VILLEVAUDE**, le match étant programmé le 08/12/2024

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,  
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,  
**La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC**  
RSG District Art 20.5

## **CONVOCATION**

**MATCH 28913598**  
**OZOIR 21 – DAMMARIE FC 21**  
**U16 D1 DU 01/12/2024**

Réserves du club d'OZOIR sur les joueurs n° 3 et 4 de DAMMARIE, inscrits sur la feuille de match qui ne seraient pas ceux ayant participé à la rencontre  
Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**La Commission convoque pour sa réunion du 07/01/2025 à 19h00 à MONTRY**

M. FRUTEAU Elynah, arbitre officiel  
DA SILVA Manuel, délégué officiel

Du club de OZOIR :  
TREMPOINT Remy, arbitre assistant  
ANNEN Laura, déléguée  
GONCALVES PEREIRA Patrick, éducateur  
HENRIQUES Nicolas

Du club de DAMMARIE FC:  
SAMPAIO Ricardo, arbitre assistant  
OLIVEIRA GOMES Sonia, déléguée  
MAVINDI Dimitri, éducateur  
MIKANDA Lucas, joueur  
SAMASSA Samba, joueur

## **TOURNOIS**

**Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires**

### **VAIRES**

U11 Futsal du 22 décembre 2024

U10 Futsal du 4 janvier 2025

**Validés sous réserves de la disponibilité des installations**

### **POMMEUSE**

U6/U7 du 1 mai 2025

U8/U9 du 3 mai 2025

U10/U11 du 8 mai 2025

U12/U13 du 10 mai 2025

**Validés sous réserves de la disponibilité des installations**





# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du mardi 10 décembre 2024

### Commission restreinte

**\*La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.** Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.  
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- \* **Contrôle** des feuilles de matchs
- \* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- \* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- \* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29882897	07/12/24	CRIT. FEMININS SENIORS Poule A	MOUSSY NEUF 1	ST MARD 1
29882767	07/12/24	CRIT. FEMININS U18 Poule A	CHAMPS S/MARNE 1	VAL D'EUROPE 2
30009593	07/12/24	CRIT. U15 à 8	BRAYTOIS CS 1	POMMEUSE FAREMOUTIERS 1
29241274	08/12/24	CRITERIUM 55 ANS Poule A	VAIRES 41	OTHIS CO 40

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES FOOT ANIMATION

La FMI est mise en place en **Critérium Espoir et Excellence (U9 à U13)**. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)

### CRITERIUM U13 à 11

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29878476	30/11/24	CRIT. U9 ESPOIR	Poule B	EMERAINVILLE FC 31	ANNET S/MARNE 31
29878507	30/11/24	CRIT. U9 ESPOIUR	Poule C	CESSON VSD 31	LESIGNY USC 31
29878537	30/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule A	NANTEUIL LES MEAUX 31	DAMMARTIN CS 31
29878716	30/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule G	MORMANT FC 31	C.P.S.P 31
29878747	30/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule H	NANTEUIL LES MEAUX 31	DAMMARTIN CS 32
29878868	30/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule L	ROISSY EN BRIEN 32	BRIARD SC 32
29878926	30/11/24	CRIT. U9 EXC	Poule N	MORMANT FC 32	C.P.S.P. 32
29968985	30/11/24	CRIT. U10 EXC	Poule D	SAVIGNY LE TEMPLE 35	ROISSY EN BRIE 34
29969047	30/11/24	CRIT. U10 EXC	Poule F	NANDY FC 31	MORMANT FC 33
29911498	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule A	BRIE NORD 31	VILLEPARISIS USM 33
29911528	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule B	BRIE NORD 32	VILLEPARISIS USM 34
29911982	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule I	ANNET S/MARNE 32	DAMMARTIN CS 33
29912032	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule J	EMERAINVILLE 32	POMMEUSE FAREMOUTIER 32
29912033	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule J	FRAT. ESBLY FOOT 31	BRIE EST 32

29912169	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule L	BOISSISE PRINGU 32	SAVIGNY LE TEMPLE 33
29912199	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule M	VARENNES FC 32	PONTHIERRY US 31
29912474	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule Q	VARENNES FC 33	PONTHIERRY US 33
29912559	30/11/24	CRIT. U10 ESPOIR	Poule S	NANDY FC 32	LE MEE SPORTS 36
29969175	30/11/24	CRIT. U11 EXC	Poule C	NANDY FC 1	VAL DE FRANCE 1
29907847	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule E	LOGNES 2	US TORCY 2
29907889	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule F	LOGNES 3	US TORCY 3
29907983	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule G	CRECY FC 2	CHANGIS ST JEAN USSY 1
29908269	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule I	ST MARD 1	ST THIBAULT FC 2
29908687	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule L	EMERAINVILLE FC 1	POMMEUSE FAREMOUTIERS 1
29908688	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule L	FRAT. ESBLY FOOT 1	BRIE EST 1
29908783	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule N	F.C.C.N 1	C.F.C.S.O 1
29908901	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule P	BOISSISE PRINGY 1	SAVIGNY LE TEMPLE 2
29908929	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule Q	SERVON FC 2	LIEUSAIN AS 2
29909064	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule U	GRETZ TOURNAN 3	LE MEE 3
29909376	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule W	VARENNES FC 1	HERICY VULAINES 1
29909823	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AB	MARLES AC 1	LESIGNY USC 1
29909955	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AD	ALLIANCE 77 1	BOMBONNAISE 1
29910036	30/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AF	ST GERMAIN LAVAL 1	ELSCSLSB 2
29969370	30/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule A	SENART MOISSY 35	BRIARD SC 34
29969372	30/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule A	VAIRES US 32	MEAUX ACADEMY 32
29969490	30/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule D	CRECY FC 31	NANDY FC 31
29915974	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule A	COLLEGIEN 31	ST MARD 31
29916057	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule B	DAMMARTIN CS 32	PONTAULT COMB. PORT. 31
29916058	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule B	NOISIEL FA 32	CRECY FC 32
29916193	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule C	MOUSSY NEUF 31	TRILPORT US 32
29916384	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule G	VAIRES US 34	MEAUX ACADEMY 34

29916445	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule H	VILLEPARISIS USM 34	EMERAINVILLE 31
29916491	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule I	LIEUSAIN AS 31	NANGIS ES 31
29916542	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule J	LIEUSAIN AS 32	NANDY FC 32
29916649	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule K	OZOIR 77 33	SENART MOISSY 33
29916650	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule K	SAVIGNY LE TEMPLE 33	OZOUEUR LE VOULGIS 31
29916731	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule M	SAVIGNY LE TEMPLE 32	FC GUIGNES 31
29916879	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule Q	BOIS LE ROI 31	MORET VENEUX 31
29916880	30/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule Q	PAYS DE BIERE 31	PAYS FONTAINEBLEAU 33
29778470	30/11/24	CRIT. U13 EXC	Poule B	VILLEPARISIS USM 1	PONTAULT COM UMS 1
29778576	30/11/24	CRIT. U13 EXC	Poule C	ROISSY EN BRIE 1	DAMMARIES LES LYS 1
29778577	30/11/24	CRIT. U13 EXC	Poule C	C.P.S.P 1	NANDY FC 1
29905407	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule A	MAGNY LE HONGRE 1	ST THIBAULT 2
29905408	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule A	COLLEGIEN 1	ST MARD 2
29905480	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule B	MAGNY LE HONGRE 2	THORIGNY FC 2
29905482	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule B	BUSSY ST GEORGES 1	LAGNY MESSAGERS 2
29905520	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule C	DAMMARTIN CS 2	PONTAULT COMB. PORT. 1
29905521	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule C	NOISIEL FA 2	CRECY FC 1
29905555	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule D	MOUSSY NEUF ES 1	TRILPORT USF 1
29905557	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule D	THORIGNY FC 1	CHAMPS FFC 1
29905623	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule F	COULOMMIERS BRIE 1	FERRIERES BRIE USD 1
29905717	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule I	BREUILLOISE AS 2	BUCCEENNE AS 1
29905847	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule L	BAGNEAUX NSP 1	CHAMPENOIS MV 1
29905907	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule N	LOING FCI 2	MORET VENEUX 2
29905938	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule O	VAL DE L'YERRES 1	BRAYTOIS CS 1
29905983	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule P	VAL DE L'YERRES 2	BRAYTOIS CS 2
29906042	30/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule R	VERNEUIL ETANG USM 1	ALLIANCE 77 1
29967371	30/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule B	ST MARD 1	CHAMPS S/MARNE 1

29967401	30/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule C	GRETZ TOURNAN/OZOIR 2	ST PATHUS OISSERY 1
29881130	30/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule D	BOIS LE ROI FC 1	MONTEREAU ASA 1
29967440	30/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule E	VAUX LA ROCHETTE 1	MELUN FC 1
29967476	30/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule F	LIOGNES US 1	ST THIBAULT FC 1

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
30/11/24	U6/U7	A VERNEUIL L'ETANG
30/11/24	U6/U7	A COMBS LA VILLE
30/11/24	U6/U7	A NANDY
30/11/24	U6/U7	A MORMANT
30/11/24	U6/U7	A PRINGY
30/11/24	U6/U7	A MOUSSY
30/11/24	U6/U7	A MITRY
30/11/24	U6/U7	A COLLEGIEN
30/11/24	U6/U7	A VAL DE FRANCE
30/11/24	U6/U7	A VAL D'EUROPE

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
28241494	01/12/24	CRIT. 55 ANS Poule B	CHEMINOTS EST PARIS 40	CLAYE SOUILLY 41
29882249	01/12/24	CRIT. FEMININS U15 Poule C	CLAYE SOUILLY 1	BRIARD SC 1
30009587	30/11/24	CRIT. U15 à 8	VAL DE L'YERRES 1	ST GERMAIN LAVAL 1

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29767378	30/11/24	CRIT. U13 à 11 Poule A	VILLEPARISIS 31	US TORCY 31
29767379	30/11/24	CRIT. U13 à 11 Poule A	CHAMPS S/MARNE 31	BUSSY ST GEORGES 31

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€) :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29878494	16/11/24	CRIT. ESPOIR U9 Poule C	LESIGNY 1	MORET VENEUX 1
29878496	16/11/24	CRIT. ESPOIR U9 Poule C	VARENNES 1	COMBS LA VILLE 1
29878585	16/11/24	CRIT. U9 EXC Poule C	VAL DEUROPE 1	VAIRES US 1
29878615	16/11/24	CRIT/ U9 EXC Poule D	NOISIEL FA 1	LOGNES US 1
29878675	16/11/24	CRIT. U9 EXC Poule F	SENART MOISSY 1	MELUN 1
29878795	16/11/24	CRIT. U9 EXC Poule J	VAL D'EUROPE 2	VAIRES US 2
29878825	16/11/24	CRIT. U9 EXC Poule K	NOISIEL FA 2	LOGNES US 2
29878885	16/11/24	CRIT. U9 EXC Poule M	SENART MOISSY 2	MELUN 2
29911556	16/11/24	CRIT. ESPOIR U10 Poule C	VILLEPARISIS 14	VAL D'EUROPE 14
29911907	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR Poule H	THORIGNY 11	FERRIERES EN BRIE 12
29912185	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR Poule M	BOIS LE ROI 11	VARENNES 11
29912461	16/11/24	CRIT. U10 ESPOIR Poule Q	CHATELET EN BRIE 12	MONTEREAU ASA 13
29907835	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR Poule E	BUSSY ST GEORGES 1	LOGNES 2
29907877	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR Poule F	BUSSY ST GEORGES 2	LOGNES 3
29908258	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR Poule I	THORIGNY 1	FERRIERES EN BRIE 1
29908772	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR Poule N	CFCSO 1	VILLENROY 2
29908887	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR Poule P	COMBS LA VILLE 1	BOISSISE PRINGY 1

29908888	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule P	LIEUSAIN 1	CESSON VSD 1
29908919	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule Q	SAVIGNY LE TEMPLE 3	SERVON 2
29908991	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule S	VAL DE L'YERRES 1	EFFSM 1
29909264	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule V	BOIS LE ROI 1	GATINAIS VAL DE LOING 1
29909334	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule W	BOIS LE ROI 2	GATINAIS VAL DE LOING 2
29909366	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule X	PONTHIERRY 1	VARENNES 1
29909452	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule Y	PONTHIERRY 2	PAYS FONTAINEBLEAU 2
29909765	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AA	VAL DE L'YERRES 2	NANDY FC 2
29910025	16/11/24	CRIT. U11 ESPOIR	Poule AF	JFCG 1	BRAYTOIS CS 2
29969194	16/11/24	CRIT. U11 EXC	Poule D	NOISIEL FA 1	DAMMARIE LES LYS 1
29916270	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule E	FRAT. ESBLY 31	COULOMMIERS BRIE 31
29916370	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule G	BUSSY ST GEORGES 33	VAIRES US 34
29916432	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule H	EMERAINVILLE 31	CHAMPS S/MARNE 32
29916479	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule I	CESSON VSD 31	LIEUSAIN 31
29916529	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule J	NANDY 32	LE MEE SPORTS 35
29916530	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule J	CESSON VSD 32	LIEUSAIN AS 32
29916636	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule K	SENART MOISSY 33	SAVIGNY LE TEMPLE 33
299168692	16/11/24	CRIT. U12 ESPOIR	Poule Q	VARENNES FC 31	BOIS LE ROI 31
29969418	16/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule B	VAL D'EUROPE 32	BRIARD SC 34
29969478	16/11/24	CRIT. U12 EXC	Poule D	NANDY FC 31	COULOMMIERS BRIE 33
29905397	16/11/24	CRIT. U13 ESPOIR	Poule A	LAGNY MESSAGERS 1	MAGNY LE HONGRE 1
29967469	16/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule F	ST THIBAULT FC 1	BRIARD SC 1
29967470	16/11/24	CRIT. FEMININ U13	Poule F	COMBS LA VILLE 1	LOGNES US 1

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
16/11/24	U6/U7	A SAVIGNY LE TEMPLE
16/11/24	U6/U7	A NANDY
16/11/24	U6/U7	A QUINCY
16/11/24	U6/U7	A VAL D'EUROPE
16/11/24	U8/U9	A LIEUSAIN
16/11/24	U8/U9	A LE CHATELET
16/11/24	U8/U9	A MORET VENEUX
16/11/24	U8/U9	A COMBS LA VILLE
16/11/24	U8/U9	A THORIGNY
16/11/24	U8/U9	A EMERAINVILLE
16/11/24	U8/U9	A NOISIEL FA
16/11/24	U8/U9	A VAL DE FRANCE

## RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

CLUBS	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
ROISSY EN BRIE 1	CRIT . U15 FEMININS	Poule C	33,50 €
CHAMPS S/MARNE 1	CRIT. U13 à 11	Poule A	22 €

## FORFAITS

### MATCH 29617521 TRILPORT 1 – VAL DE France 1 SENIORS D1 FEMININES du 07/12/2024

Lecture de la feuille de match

L'équipe de VAL DE FRANCE ne s'est pas présentée

**\*2<sup>ème</sup> Forfait non avisé**

### MATCH 29882246 BRIARD SC 1 – ROISSY EN BRIE 1 CRITERIUM FEMININS U15 Poule C du 15/12/2024

Lecture du courriel du club de ROISSY EN BRIE avisant du forfait de son équipe

**\*3<sup>ème</sup> Forfait avisé avisant le forfait général de l'équipe de ROISSY EN BRIE**

### MATCH 29878506 COMBS LA VILLE 31 – AVONNAISE US 31 CRITERIUM U9 ESPOIR Poule C du 30/11/2024

Lecture du courriel du club de AVONNAISE US indiquant que le club de COMBS LA VILLE a annulé la rencontre par sms le jour même à 9h45

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé (avisé hors délai)**

### MATCH 29911733 AS REBAIS 31 – CHAMPS S/MARNE 33 CRITERIUM ESPOIR U10 Poule G du 30/11/2024

Lecture de la feuille de match

L'équipe de CHAMPS S/MARNE ne s'est pas présentée

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé**

### MATCH 29912444 GRETZ TOURNAN 35 – SAVIGNY LE TEMPLE 34 CRITERIUM ESPOIR U10 Poule P du 30/11/2024

Lecture de la feuille de match



L'équipe de SAVIGNY LE TEMPLE ne s'est pas présentée

**\*1er Forfait non avisé**

**MATCH 29967704 ENT. ST THIBAULT/TORCY 1 – ST MARD 1 CRITERIUM FEMININS U11 Poule B du 30/11/2024**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de l'ENT. ST THIBAULT/TORCY ne s'est pas présentée

**\*2ème Forfait non avisé**

**MATCH 29908238 FC CONGISSOS 1 – BREUILLOISE 1 CRITERIUM ESPOIR U11 Poule H du 30/11/2024**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de BREUILLOISE 1 ne s'est pas présentée

**\*1er Forfait non avisé**

**MATCH 29908266 ST THIBAULT FC 2 – FERRIERES BRIE USD 2 CRITERIUM ESPOIR U11 Poule I du 14/12/2024**

Lecture du courriel du club de ST THIBAULT avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29908930 CESSON VSD 2 – COMBS LA VILLE 2 CRITERIUM ESPOIR U11 Poule Q du 30/11/2024**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de COMBS LA VILLE ne s'est pas présentée

**\*1er Forfait non avisé**

**MATCH 299692063 MONTEREAU ASA 1 – NOISIEL FA 1 CRITERIUM EXCELLENCE U11 Poule D du 14/12/2024**

Lecture du courriel du club de NOISIEL FA avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

**MATCH 29916765 C.P.S.P 32 – ALLIANCE 77 31 CRITERIUM ESPOIR U12 Poule N du 30/11/2024**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de l'ALLIANCE 77 ne s'est pas présentée

**\*1er Forfait non avisé**

**MATCH 29916849 LOING FCI 32 – AMICALE MONTEREAU 33 CRITERIUM ESPOIR U12 Poule P du 30/11/2024**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de l'AMICALE MONTEREAU ne s'est pas présentée

**\*1er Forfait non avisé**

**MATCH 2996903 VILLENNOY AC 31 – COUNTRY F. 31 CRITERIUM EXCELLENCE U12 Poule G du 14/12/2024**

Lecture du courriel du club de VILLENNOY AS avisant du forfait de son équipe

**\*1er Forfait avisé**

# **REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS** **CHAMPIONNATS / COUPES**

**Week-end du 14 et 15 décembre**

**MATCH 29882892 CRECY FC 1 – AFPO 1 CRITERIUM FEMININ SENIORS Poule A du 14/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de PAYS CRECOIS pour disputer la rencontre le 11/01/2024 à 17H30 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29882824 AMICALE MONTEREAU 1 – PONTIERRY 1 CRITERIUM FEMININ U18 Poule B du 14/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de MONTEREAU ASA pour disputer la rencontre à une date ultérieure

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29878503 MORET VENEUX FC 1 – CESSON VSD 1 CRITERIUM ESPOIRS U9 Poule C du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de MORET VENEUX pour disputer la rencontre sur les installations du club de CESSON VSD

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29878715 VAUX LA ROCHETTE 1 – MORMANT FC CRITERIUM EXCELLENCE U9 Poule G du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de VAUX LA ROCHETTE pour disputer la rencontre le 11/01/2024 à 13H00 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29969073 JOUARRE ASM 11 – ST THIBAULT 11 CRITERIUM EXCELLENCE U10 Poule G du 14/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de JOUARRE ASM pour disputer la rencontre sur les installations du club de ST THIBAULT

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29911662 CHANGIS ST JEAN USSY 11 – QUINCY VOISINS 11 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule F du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de SENART MOISSY pour disputer la rencontre le 11/01/2024 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29911730 CHANGIS ST JEAN USSY 12 – CHAMPS S/MARNE FOOT 12 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule G du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de CHANGIS SET JEAN USSY pour disputer la rencontre le 21/12/2024 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29911914 BRIE FC 33 – ST MARD AS 31 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule H du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de BRIE FC pour disputer la rencontre sur les installations du club de ST MARD

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29911977 ANNET S/MARNE 32 – TRILPORT 33 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule I du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club d'ANNET S/MARNE pour disputer la rencontre sur les installations du club de TRILPORT US

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29912119 BOISSISE PRINGY 31 – CESSON VSD 32 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule K du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de BOISSISE PRINGY US pour disputer la rencontre sur les installations du club de CESSON VSD

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29912164 BOISSISE PRINGY 32 – CESSON VSD 33 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule L du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de BOISSISE PRINGY US pour disputer la rencontre sur les installations du club de CESSON VSD

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29912196 CHATELET EN BRIE 11 – PONTIERRY 11 CRITERIUM ESPOIR U10 Poule M du 14/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de CHATELET EN BRIE pour disputer la rencontre sur les installations du club de PONTIERRY US

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29912471 CHATELET EN BRIE 12 – PONTIERRY 12 CRITERIUM ESPOIR U10 Poule Q du 14/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de CHATELET EN BRIE pour disputer la rencontre sur les installations du club de PONTIERRY US

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29912612 BOMBONNAISE AS 31 – NANGIS ES 31 CRITERIUM ESPOIR U10 Poule T du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de BOMBONNAISE AS pour disputer la rencontre sur les installations du club de NANGIS ES

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29969338 JOUARRE ASM 1 – ST THIBAUT 1 CRITERIUM EXCELLENCE U11 Poule G du 14/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de JOUARRE ASM pour disputer la rencontre sur les installations du club de ST THIBAUT

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29967652 SENART MOISSY 1 – LE MEE SPORTS 1 CRITERIUM FEMININ U11 Poule A du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de **SENART MOISSY** pour disputer la rencontre le 11/01/2024 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29909818 MARLES AC 1 – PRESLES EN BRIE 1 CRITERIUM ESPOIR U11 Poule AB du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de MARLES AC pour disputer la rencontre sur les installations du club de PRESLES EN BRIE

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29909820 FONTENAY TRESIGNY 1 – LESIGNY USC 1 CRITERIUM ESPOIR U11 Poule AB du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de FONTENAY TRESIGNY pour disputer la rencontre sur les installations du club de LESIGNY

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29909889 MARLES AC 2 – PRESLES EN BRIE 2 CRITERIUM ESPOIR U11 Poule AC du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de MARLES AC pour disputer la rencontre sur les installations du club de PRESLES EN BRIE

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29909891 FONTENAY TRESIGNY 2 – LE MEE SPORTS 5 CRITERIUM U11 Poule AC du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de **FONTENAY TRESIGNY AS** pour disputer la rencontre le 11/01/2024 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 299086340 ANNET S/MARNE 1 – TRILPORT 2 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule K du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club d'ANNET S/MARNE pour disputer la rencontre sur les installations du club de TRILPORT US

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29908731 JOUARRE ASM 2 – QUINCY VOISINS US 1 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule M du 14/12/2024**

Demande d'inversion par FOOTCLUB du club de JOUARRE ASM pour disputer la rencontre sur les installations du club de QUINCY VOISINS US

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 229908896 BOISSISE PRINGY 1 – CESSON VSD 1 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule P du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de BOISSISE PRINGY US pour disputer la rencontre sur les installations du club de CESSON VSD

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29908999 FC GUIGNES 1 – EFSSM 1 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule Sdu 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de EFSSM pour disputer la rencontre le 12/04/2024 à 11H30 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29909275 PAYS DE BIERE 1 – MAROLLES 1 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule V du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de PAYS DE BIERE pour disputer la rencontre le 18/01/2024 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29909345 PAYS DE BIERE 2 – VAUX LA ROCHETTE 2 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule W du 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de PAYS DE BIERE pour disputer la rencontre le 18/01/2024 au lieu du 14/12/24

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29969308 COULOMMIERS BRIE F 1 – ST PATHUS OISSERY 1 CRITERIUM EXCELLENCE U11 Poule F du 14/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de COULOMMIERS BRIE F pour disputer la rencontre sur les installations du club de ST PATHUS OISSERY

Le match retour est automatiquement inversé

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29967437 EFSSM 1 – MELUN FC 1 CRITERIUM FEMININS U13 Poule E du 14/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de EFSSM pour disputer la rencontre le 18/01/2024 au lieu du 14/12/2024

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29905619 JOUARRE ASM 1 – COUMLOMMIERS BRIE F 1 CRITERIUM ESPOIRS U13 Poule Fdu 14/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de JOUARRE ASM pour disputer la rencontre le 18/01/2024 au lieu du 14/12/2024

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29261417 PIN VILLEVAUDE AS 41 – VILLEPARISIS 40 CRITERIUM 55 ANS Poule A du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire par FOOTCLUB du club de LE PIN VILLEVAUDE pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 9H30

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241283 OTHIS CO 40 – MITRY COMPANS GOELLY CRITERIUM 55 ANS Poule A du 15/12/2024**

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de MITRY COMPANS GOELLY pour disputer la rencontre le 02/03/2024 au lieu du 15/12/2024

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241916 PONTAULT COMS UMS 40 – ROISSY BRIE ANTILLAIS CRITERIUM 55 ANS Poule D du 15/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de ROISSY BRIE ANTILLAIS pour disputer la rencontre le 16/02/2025 au lieu du 15/12/2025

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29242048 ENT. AS CAMP CRIS ARC 40 – COUBERT FC 40 CRITERIUM 55 ANS Poule E du 15/12/2024**

Demande de modification de date par courriel du club de **COUBERT FC** pour disputer la rencontre le 14/05/2025 à 20H00 au lieu du 15/12/2025

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 12 décembre 2024

### COMMISSION RESTREINTE

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

\*Tirages de Coupes

\*Feuille de matchs manquantes

\*Problème FMI

\*Reports/Modifications

## TIRAGES COUPES 77 ET COMITE

### COUPE 77 U14

Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Samedi 11/01/2025

9 Matchs et 7 exempts : Chelles 21, Le Pin 21, Brie FC 21, Val de France 21, Torcy 23, Pontault UMS 21 et Claye Souilly 21

### COUPE COMITE

Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Samedi 11/01/2025

12 Matchs et 4 exempts : Champs AS 2, Dammarie FC 22, Mouroux 21 et Villeparisis 23

*Roissy 22 – Vaires 24 (Match de Championnat en retard le 11/01, match de coupe sans date avec limite de jeu le 30/01/2025)*

*Merci aux clubs de nous faire parvenir leurs propositions de date avec accord avant le 22/01/2025*

*A défaut la Commission compétente prendra alors toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.*

### COUPE SEINE ET MARNE U14

Tour 1 - Cadrage 1/4 de Finale : Samedi 15/02/2025

Tirage à une date ultérieure

### COUPE 77 U15

Tour 1 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Samedi 26/01/2025

11 Matchs et 5 exempts : Bussy 1, Crécy 1, Gretz Tournan 1, Magny 1 et Trilport 1

### COUPE 77 CDM

Tour 3 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025

Tirage à une date ultérieure

### COUPE COMITE CDM

Tour 2 – 1/4 de Finale : Dimanche 23/03/2025

Tirage à une date ultérieure



### **COUPE 77 VETERANS**

#### **Tour 2 : Dimanche 17/11/2024**

*En attente résultat Bussy 31 – Croissy 31*

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**11 Matchs et 5 exempts : Bussy 31 ou Croissy 31, Ponthierry 31, Lognes 31, FC Cosmo 31 et Coulommiers 31**

### **COUPE COMITE VETERANS**

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**6 Matchs et 10 exempts : Fontenay T 32, Gatinais 31, Dammarie City 31, Bois le Roi 32, Val de L'Yerres 31, Ponthierry 32, Chelles 32, Breuilloise 31, Dammartin 32 et Annet 31**

### **COUPE 77 +45 ANS**

#### **Tour 3 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025**

Tirage à une date ultérieure

### **COUPE COMITE+45 ANS**

#### **Tour 1 – Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 17/11/2024**

*En attente résultat Dammartin 35 – FC Cosmo 35 (match sans date – Date limite de jeu le 31/01/2025)*

*Merci aux clubs de nous faire parvenir leurs propositions de date avec accord avant le 22/01/2025*

*A défaut la Commission compétente prendra alors toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.*

#### **Tour 2 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025**

### **COUPE 77 SENIORS**

#### **Tour 2 : Dimanche 17/11/2024**

*En attente résultat Ponthierry 1 – Courtry Academie 1 (le 22/12/2024)*

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**10 Matchs et 6 exempts : Roissy 1, Lognes 1, MCG 2, Fontainebleau 1, Villeparisis 1 et Val De France 1**

### **COUPE COMITE SENIORS**

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**12 Matchs et 4 exempts : Servon 2, Fontainebleau 2, Crécy 1 et Emerainville 1**

### **COUPE 77 U18**

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**2 Matchs et 14 exempts : Montereau 21, Briard 21, Cesson 21, Claye 22, Combs 21, Mormant 21, Savigny 21, Avon 21, Chelles 21, Meaux 22, Nandy 21, Vaires 21, Val De France 21 et Villeparisis 21**

### **COUPE COMITE U18**

#### **Tour 2 - 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 16/02/2025**

Tirage à une date ultérieure

### **COUPE 77 U16**

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**7 Matchs et 9 exempts : Cesson 21, Melun 22, Ozoir 21, Fontainebleau 21, Val d'Europe 21, Boissise 21, Lognes.21, Nandy 21 et Nanteuil 21**

### **COUPE COMITE U16**

#### **Tour 3 - Cadrage 1/8<sup>e</sup> de Finale : Dimanche 12/01/2025**

**6 Matchs et 10 exempts : Champs 21, Melun 23, MCG 21, Bagneaux 21, Chatelet 21, Combs 21, Dammarie FC 22, Le Mée 22, Magny 21 et Servon 21**

**[FEUILLES DE MATCH MANQUANTES](#)**



**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29251710	08/12/24	CDM D2A	BUCCEENNE 5	FC MUSCLE 5
29261367	08/12/24	CDM D2C	NUSO FOOT 5	REAU 5
28881222	08/12/24	VETERANS D1	LESIGNY 31	BRIE EST FC 31
28914989	08/12/24	U18 D2A	PONTAULT UMS 21	MAGNY 21
28913953	08/12/24	U16 D2A	LAGNY 21	QUINCY 21
28914410	08/12/24	U16 D2C	AVONNAISE 21	OL LOING 21
28239080	08/12/24	SENIORS D1	LOGNES 1	MEAUX CS 2

*Score transmis par l'arbitre officiel : 2-3*

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
28919698	30/11/24	U14 D3B	SAVIGNY FC 22	PONTAUL PORT. 21
29238499	30/11/24	U14 D4F	MORMANT FC 22	BOIS LE ROI 22
28247655	01/12/24	SENIORS D3E	CHAMPENOIS MV 1	NANGIS 1

*Score transmis par l'arbitre officiel : 1-6*

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

Neant

## **PROBLEME SCORE**

28281726	07/12/24	U14	D1	CLAYE S. 21	FONTAINEBLEAU 23
<i>Courriel du club de CLAYE SOUILLY en date du 09/12/2024</i>					
<i>Considérant que le club de CLAYE SOUILLY indique que score de la rencontre est erroné, l'équipe de Claye Souilly 21 ayant remporté la rencontre sur un score de 1 but à 0 et non en faveur de l'équipe de Fontainebleau 23 comme enregistré sur la FMI.</i>					
<i>Considérant que l'arbitre officiel ainsi que le délégué officiel confirme les informations transmises par le club de CLAYE SOUILLY à savoir 1 but à 0 en faveur de l'équipe de Claye Souilly 21</i>					
<b><i>Par ces motifs, la Commission enregistre le score de la rencontre 1 - 0</i></b>					

## **PROBLEMES FMI**

29851270	16/11/24	U14	CPE COMITE	BOMBONNAISE 21	LIEUSAINT 23
<i>Score transmis par le club de BOMBONNAISE : 0-2</i>					
<i>La Commission demande au club de BOMBONNAISE de transmettre l'originale de la feuille de match ou à défaut un scan propre de celle-ci recto-verso</i>					

## **INFORMATIONS CLUBS** **Toutes Compétitions District**

### **Club de SENART MOISSY (500832)**

Courriel de SENART MOISSY et attestation du GRAND PARIS SUD informant de travaux au stade Paul RABAN et de la destruction des vestiaires ; les nouveaux seront disponibles à partir du 15 décembre 2024.

La Commission prend note que les vestiaires arbitres sur cette période se situeront sur le même complexe du stade André TREMET.

### **Week-end du 14 et 15 décembre 2024**

#### **MATCH 28917849 LIEUSAIN 21 – AVONNAISE 21 U14 D2C du 14/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de LIEUSAIN pour disputer la rencontre à 13H30 au lieu de 15H30

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB D'AVONNAISE**

#### **MATCH 28919601 NOISIEL FA 21 – VILLEPARISIS 22 U14 D3A du 14/12/2024**

Demande de modification d'horaire du club de NOISIEL pour disputer les rencontres à domicile de Noisiel 21 à 15h30 au lieu de 16h00

**ACCORD DE LA COMMISSION**

#### **MATCH 29236541 ST THIBAUT FC 22 – VAL D'EUROPE 23 U14 D4C du 14/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de SENART M. pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 15H30

**ACCORD DE LA COMMISSION**

#### **MATCH 28911508 VILLEPARISIS 31 – BRIE FC 31 VETERANS D2A du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de VILLEPARISIS pour disputer la rencontre à 09H00 au lieu de 09H30

**ACCORD DE LA COMMISSION**

#### **MATCH 28911509 FC COSMO 77 31 – LE PIN VILLEV. 31 VETERANS D2A du 15/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de FC COSMO pour disputer la rencontre sur les installations de LE PIN au lieu de COUILLY

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE LE PIN**

#### **MATCH 28911690 HERICY 31 – BOMBONNAISE 31 VETERANS D2C du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel de HERICY pour disputer la rencontre à 9h30 au lieu de 09h00

**ACCORD DE LA COMMISSION**

#### **MATCH 28912378 VAL DE France 32 – VILLENY 31 VETERANS D3A du 15/12/2024**

Demande de modification de date par courriel de VILLENY pour disputer la rencontre le 22/01/2025 (horaire à définir) au lieu du 15/12/2024

**En attente accord du club de VAL DE FRANCE**

#### **MATCH 29253519 BUCCEENNE 31 – CHELLES 32 VETERANS D4A du 15/12/2024**

Demande de modification de date par courriel de BUCCEENNE pour disputer la rencontre le 23/03/2025 au lieu du 15/12/2024

**En attente accord du club de CHELLES**

Demande d'inversion par courriel du club de CHELLES pour disputer la rencontre à CHELLES au lieu de BOISSY LE CHATEL

**En attente accord du club de BUCCEENNE**

#### **MATCH 29253520 VILLEPARISIS 32 – VILLENY 32 VETERANS D4A du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de VILLEPARISIS pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 09H30

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE VILLENY**

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de VILLEPARISIS pour disputer la rencontre à VILLENY au lieu de VILLEPARISIS

**En attente accord du club de VILLENVOY**

**MATCH 29260971 DAMMARTIN 36 – LOGNES 35 +45 ANS Gr. B du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel de DAMMARTIN pour disputer la rencontre à 9h00 au lieu de 09h30

**ACCORD DE LA COMMISSION**

**MATCH 28913941 TORCY 24 -VAIRES 22 U16 D2A du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de TORCY pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 13H00

**En attente accord du club de VAIRES**

**MATCH 28914419 SENART M. 23 – CRECY FC 21 U16 D2C du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de SENART M. pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 14H30

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE CRECY FC**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de SENART M. pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 14H30

**ACCORD DE LA COMMISSION**

**MATCH 29272899 DAMMARTIE FC 22 – COMBS 21 U16 D3E du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de DAMMARTIE FC pour disputer la rencontre à 09H00 au lieu de 12H00

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE COMBS**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de DAMMARTIE FC pour disputer la rencontre le 16/02/2025 au lieu du 15/12/2024

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE COMBS**

Demande d'inversion de modification de date et d'horaire par courriel du club de COMBS pour disputer la rencontre le 14/12/2024 à 16h00 à COMBS au lieu du 15/12/2024 à 12h00 à DAMMARTIE LES LYS

**En attente accord du club de DAMMARTIE FC**

**MATCH 29614379 SENART M. 22 – ST GERMAIN LAVAL 21 U18 D3B du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de SENART M. pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 14H30

**ACCORD DE LA COMMISSION**

**MATCH 28239083 SENART M. 2 – LOGNES 1 SENIORS D1 du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de SENART M. pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15H30

**ACCORD DE LA COMMISSION**

**MATCH 28245406 VAL DE France 1 – NANTEUIL 1 SENIORS D2A du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de VAL DE FRANCE pour disputer la rencontre à 16H30 au lieu de 16H15

**ACCORD DE LA COMMISSION**

**MATCH 28247251 ROISSY US 2 – BUSSY 1 SENIORS D3C du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de ROISSY US pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 16H00

La Commission, tenant compte des problèmes d'éclairages sur le terrain et de la faible visibilité en fin de journée en période hivernale.

**ACCORD DE LA COMMISSION pour coup d'envoi à 15h00**

**MATCH 28247541 FC GUIGNES 1 – SAVIGNY FC 22 SENIORS D3D du 15/12/2024**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de SAVIGNY FC pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15H00

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE FC GUIGNES**

**MATCH 29221021 CLAYE S. 3 JOUARRE 1 SENIORS D4A du 15/12/2024**

Demande d'inversion par courriel du club de **CLAYE SOUILLY** pour disputer la rencontre à JOUARRE au lieu de CLAYE SOUILLY

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE JOUARRE**

[Week-end du 21 et 22 décembre 2024](#)

**MATCH 28917826 PAYS BIERES 21 – MORET-VENEUX 21 U14 D2C du 21/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PAYS BIERES** pour disputer la rencontre le 01/02/2025 au lieu du 21/12/2024

**En attente accord du club de MORET VENEUX**

**MATCH 28881432 SNIE FC 5 – ST GERMAIN LAVAL 5 CDM D1 du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **SNIE FC** pour disputer la rencontre le 23/03/2025 au lieu du 22/12/2024

**En attente accord du club de ST GERMAIN LAVAL**

**MATCH 28911584 FERRIERES 31 – OTHIS 31 VETERANS D2A du 22/12/2024**

Demande de modification de date par courriel de **OTHIS** pour disputer la rencontre à une date ultérieure au lieu du 22/12/2024

**En attente de proposition de date de report et accord du club de FERRIERES**

**MATCH 28911675 BOISSISE P. 31 – LONGUEVILLE 31 VETERANS D2C du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE** pour disputer la rencontre le 02/03/2025 au lieu du 22/12/2024

**En attente accord du club de BOISSISE P.**

**MATCH 29240793 FONTENAY TRES. 35 – FERRIERES 35 +45 ANS Gr. C du 22/12/2024**

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **FONTENAY TRES** pour disputer la rencontre le 26/02/2025 à 20h00 au lieu du 22/12/2024 à 9h30

**En attente accord du club de FERRIERES**

**MATCH 29240954 CPSP 35 – SERVON 35 +45 ANS Gr. D du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **SERVON** pour disputer la rencontre le 05/01/2025 au lieu du 22/12/2024

**En attente accord du club de CPSP**

**MATCH 29261068 PAYS BIERES 35 – NANDY FC 35 +45 ANS Gr. D du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PAYS BIERES** pour disputer la rencontre le 02/03/2025 au lieu du 22/12/2024

**En attente accord du club de NANDY FC**

**MATCH 28938703 LONGUEVILLE 21 – VAUX ROCHETTE 21 U16 D2C du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE** pour disputer la rencontre le 16/02/2025 au lieu du 22/12/2024

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE VAUX ROCHETTE**

**MATCH 28913370 BRIARD SC 21 – COMBS 21 U18 D1 du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BRIARD** pour disputer la rencontre le 12/01/2025 au lieu du 22/12/2024.

En raison de la programmation d'une rencontre en retard pour l'équipe de COMBS 21 le 12/01/2025.

**DEMANDE REFUSE PAR LA COMMISSION**

**MATCH 29721708 PLAINE F. 23 – BRIE FC 22 U18 D3A du 22/12/2024**

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PLAINE FRANCE** pour disputer la rencontre le 30/03/2025 à 14h30 au lieu du 22/12/2024 à 12h00

**En attente accord du club de BRIE FC**

**MATCH 29614406 FONTENAY TRES. 21 – CPSP 22 U18 D3B du 22/12/2024**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTENAY TRESIGNY** pour disputer la rencontre le 10/11/2024 au lieu du 22/12/2024.  
la date de report proposée étant dépassée, la demande est annulée.

**DEMANDE REFUSE PAR LA COMMISSION**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FONTENAY TRES.** pour disputer la rencontre le 12/01/2025 au lieu du 22/12/2024

En raison de la programmation d'une rencontre en retard pour l'équipe de CPSP 22 le 12/01/2025.

**DEMANDE REFUSE PAR LA COMMISSION**

**MATCH 29223368 FONTAINEBLEAU 2 – OL LOING 2 SENIORS D2C du 22/12/2024**

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **FONTAINEBLEAU** pour disputer la rencontre le 18/12/2024 à 20h00 au lieu du 22/12/2024 à 15h00

**En attente accord du club de OL LOING**

#### Week-end du 18 et 19 janvier 2025

**MATCH 28914235 VAL DE France 21 – VAL D'EUROPE 21 U16 D2B du 19/01/2025**

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **VAL DE FRANCE** pour disputer la rencontre sur les installations du club de VAL D'EUROPE au lieu du VAL DE FRANCE

**DEMANDE REFUSE PAR LE CLUB DE VAL D'EUROPE**

#### Week-end du 01 et 02 février 2025

**MATCH 29272797 BOMBONNAISE 21 – BAGNEAUX NEM. 22 U16 D3E du 02/02/2025**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BOMBONNAISE** pour disputer la rencontre le 23/03/2025 au lieu du 02/02/2025

**En attente accord du club de BAGNEAUX NEMOURS**

#### Week-end du 15 et 16 février 2025

**MATCH 28911500 FC COSMO 77 31 – CHAMPS FC 31 VETERANS D2A du 16/02/2025**

Demande d'inversion par courriel du club de **CHAMPS FC** pour disputer la rencontre sur les installations de CHAMPS FC au lieu de COUILLY

**En attente accord du club de FC COSMO.**

#### Week-end du 17 et 18 mai 2025

**MATCH 29251761 FC MUSCLE 5 – MAISONCELLES 5 CDM D2A du 18/05/2025**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **FC MUSCLE** pour disputer la rencontre le 04/05/2025 à 11h00 au lieu du 18/05/2025 à 11h15

**En attente accord du club de MAISONCELLES**

La Commission demande au club de **FC MUSCLE** de lui transmettre un document de la municipalité ou du propriétaire attestant de l'indisponibilité de l'installation



# Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

## PROCES-VERBAL du mardi 10 décembre 2024

**Animateur :** Nicolas MAKSYMIUK

**Secrétaire de séance :** Christiane CAU

**Présents :** Dominique DA ROCHA – Gilbert BESNARD – Julio MARQUES

**Absent excusé :** Bruno GLISE - Emile VAN HEESVELDE

**Absent non excusé :** Sidi Mohamed BEN BACHIR

**Assiste :** Jean François DIDIER (CD) – Dominique CHATELLIER (candidat à la Commission)

Point sur les accès au module « Stadium » permettant la gestion des installations

Point sur le matériel nécessaire afférant à la gestion des installations

Point sur la répartition des compétences avec la CRTIS

La Commission va étudier les installations arrivant à échéance pour établir la demande des documents nécessaires au contrôle des installations puis procédera aux visites.

### **BAGNEAUX SUR LOING – STADE HENRI AUBOURG 1 – NNI 770160101**

Cette installation sportive était classé T PN jusqu'au 13/05/2024, suite visite du 01/07/2024 et décision CRTIS du 27/08/2024, le terrain ne pouvait plus être classé en l'état.

Contre-Visite effectuée par Ms BESNARD et MARQUES membres de la C.D.T.I.S., le 04/12/2024.

La C.D.T.I.S. prend connaissance des points suivants :

*Les non-conformités majeurs suivantes sont constatées :*

- *Non-conformité de la fixation des filets de but (retirer les boulons saillants de sorte que l'adhésion au sol des filets soit sans danger) ;*

*Les non-conformités mineures suivantes sont constatées :*

- *La hauteur des buts doit être de 2,44m (2.37m constaté sur le but de droite) ;*
- *Absence de traçage de la surface de coin au niveau des poteaux de corner (tracer un quart de cercle de 1m de rayon) ;*
- *Absence de traçage des zones techniques devant les bancs de touche ;*
- *Non-conformité de la main courante qui n'est pas continue ;*
- *Absence de miroirs dans les vestiaires joueurs ;*

**Remarque de la C.D.T.I.S. :**

- **Toutes les non-conformités ont été levés.**

Au regard des éléments transmis, la C.D.T.I.S. transmet le dossier à la C.R.T.I.S.

### **CHEVRY COSSIGNY – STADE DIDIER MOUNIER 1 – NNI 771140101**

Réception de la demande de classement en niveau T7 signée par le propriétaire le 15/07/2024

**La commission est dans l'attente de recevoir :**

L'Autorisation d'Ouverture au Public ou une attestation de capacité inférieure à 300 spectateurs

Le plan côté de l'aire de jeu

Le plan de masse

Le plan côté des vestiaires

**En attente de la réception des plans, Une visite des installations sera réalisée à la réception des documents.**

**CHEVRY COSSIGNY – STADE DIDIER MOUNIER 2 – NNI 771140102**

Réception de la demande de classement en niveau T7 signée par le propriétaire le 15/07/2024

**La commission est dans l'attente de recevoir :**

L'Autorisation d'Ouverture au Public ou une attestation de capacité inférieure à 300 spectateurs

Le plan côté de l'aire de jeu

Le plan de masse

Le plan côté des vestiaires

**En attente de la réception des plans, Une visite des installations sera réalisée à la réception des documents.**





# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du Jeudi 12 Décembre 2024

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

*Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission réclame, pour la première fois, les feuilles de match suivantes :

### Challenge 77 U10 du 7/12/24

- Poule C à Changis
- Poule M à Ferrières
- Poule R à Moissy
- Poule X à Mormant

### Challenge IDF U11 du 7/12/24

- Poule B à Moussy
- Poule G à Nanteuil
- Poule J à Collégien
- Poule P à Changis
- Poule V à Nandy
- Poule Y à Savigny
- Poule AB à Cesson

### Challenge 77 U12 du 7/12/24

- Poule A à Lognes
- Poule D à Thorigny
- Poule K à Magny
- Poule M à Moissy
- Poule U à Nandy

### Festival Foot U13 du 7/12/24



- Poule A à Moussy
- Poule R à Morêt-Veneux

#### **Jour de Coupe U10/U11 du 7/12/24**

- Poule B à Nanteuil
- Poule C à Bucéenne
- Poule F à Collégien
- Poule I à Lognes
- Poule J à Mitry Mory
- Poule AB à Savigny
- Poule AI à Pontault UMS

#### **Jour de Coupe U12/U13 du 7/12/24**

- Poule C à Othis
- Poule F à Thorigny
- Poule J à Ferrières
- Poule L à Bussy
- Poule N à Bois Le Roi
- Poule Q à Varennes
- Poule Y à Moissy

### **FORFAITS CHALLENGE DU 7/12/24 :**

#### **CHALLENGE 77 U10**

##### **A LIEUSAIN**

Lecture du courriel du club de CHATELET EN BRIE, en date du 4/12, avisant du forfait de son équipe

**\*Forfait avisé**

#### **JOUR DE COUPE U10/U11**

##### **A POMMEUSE**

Lecture du courriel du club de MOUROUX, en date du 6/12, avisant du forfait de son équipe

**\*Forfait avisé**

#### **JOUR DE COUPE U12/U13**

##### **A GATINAIS**

Lecture de la Feuille de Match : EBNSP a prévenu de son absence en forfait avisé par SMS

**\*Forfait avisé**

#### **CHALLENGE 77 U10**

##### **A VILLENOY**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de CHAMPS AS ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de AS CHAMPS** (cf : Annexe financière du Football Animation)

#### **CHALLENGE IDF U11**

##### **A VAL D'EUROPE**

Lecture du courriel du club de St Pathus avisant le 7/12 à 8h48 du forfait de son équipe.

**\*Forfait Hors délai**

**Amende de 20€ au club de ENT ST PATHUS OISSERY** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**CHALLENGE IDF U11**

**A TORCY**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de CHAMPS AS ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de AS CHAMPS** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**CHALLENGE IDF U11**

**A MAGNY LE HONGRE**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de BRIE EST ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de BRIE EST FC** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**CHALLENGE 77 U12**

**A VAIRES**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de BRIE EST ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de BRIE EST FC** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**FESTIVAL FOOT U13**

**A GRETZ TOURNAN**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de Dammarie ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de DAMMARIÉ FC** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**FESTIVAL FOOT U13**

**A TRILPORT**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de Bucéenne ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de BUCEENNE AS** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**JOUR DE COUPE U10/U11**

**A LA FORET**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de Héricy Vulaines Samoreau ne s'est pas présentée

**\*Forfait non avisé**

**Amende de 20€ au club de HERICY VULAINES SAMOREAU FC** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**JOUR DE COUPE U10/U11**

**A BRIARD**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de COMBS LA VILLE ne s'est pas présentée

\*Forfait non avisé

**Amende de 20€ au club de CA COMBS LA VILLE** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**JOUR DE COUPE U10/U11**

**A OLYMPIQUE DU LOING**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de AMICALE BOCAGE ne s'est pas présentée

\*Forfait non avisé

**Amende de 20€ au club de AMICALE BOCAGE** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**JOUR DE COUPE U10/U11**

**A NANGIS**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de MONTEREAU ne s'est pas présentée

\*Forfait non avisé

**Amende de 20€ au club de ASA MONTEREAU** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**JOUR DE COUPE U12/U13**

**A EMERAINVILLE**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de COSMO ne s'est pas présentée

\*Forfait non avisé

**Amende de 20€ au club de FC COSMO 77** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**JOUR DE COUPE U12/U13**

**A VAL DE L'YERRES**

Lecture de la Feuille de Match

L'équipe de COMBS LA VILLE ne s'est pas présentée

\*Forfait non avisé

**Amende de 20€ au club de CA COMBS LA VILLE** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**DEMANDE DE RAPPORTS:**

**JOUR DE COUPE U10-U11 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : ES LA FORET**

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation de propos tenus par l'éducateur d'Avon lors de son arrivée : « un club comme cela ne devrait pas exister »

**La Commission demande des rapports, pour le 17/12/24, sur le comportement de l'Educateur d'Avon à :**

- Mr LE COTONNEC Alexis, éducateur de La Forêt
- Mr BOUKHATEM Salah, éducateur d'Avon
- Mr JOSEPHA Yanni, éducateur de Fontainebleau

#### **CHALLENGE 77 U12 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : Val d'Europe**

**Equipes présentes : Val d'Europe 13 – Crécy 11 – Chelles 12 – Coulommiers 11**

Réception et lecture de la feuille de match : annotation en observation de la part Mr JAUDON, du non respect du double 8 sur lequel 12 joueurs de Coulommiers sont passés contre 11 pour les adversaires

**La Commission demande des rapports, pour le 17/12/24, sur le déroulement du double 8 à :**

- Mr FAVRE Pierre-Jean, responsable du plateau
- Mr MIRADJI Wissam, éducateur de Chelles
- Mr PAGEOT Alexandre, éducateur de Crécy

#### **FESTIVAL FOOT U13 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : GRETZ TOURNAN**

**Equipes présentes : Gretz Tournan 1 – Moissy 3 – Verneuil 1**

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation d'un match arrêté pour désapprobation et éducateur hors zone

Réception et lecture du mail de Mme BESNARD Mélanie, responsable du plateau, sur le déroulement du plateau, les faits, et l'arrêt de la rencontre entre Verneuil et Moissy

**La Commission demande des rapports, pour le 17/12/24, sur le déroulement du plateau, les faits, et l'arrêt de la rencontre entre Verneuil et Moissy à :**

- Mr MONKOLOT Jessy, éducateur de Verneuil 1
- Mr RENAUX Gauthier, éducateur de Moissy 3
- L'éducateur de Gretz Tournan 1

#### **FESTIVAL FOOT U13 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : PRESLES**

**Equipes présentes : Presles 1 – Moissy 2 – Ponthierry 1 – Melun 3**

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation du fait que l'éducateur de Melun 3 n'a pas laissé sa feuille de composition et a insulté un dirigeant de Presles.

**La Commission demande des rapports, pour le 17/12/24, sur le déroulement du plateau, et les faits à :**

- Mr CAMBRON Maxime, éducateur de Ponthierry 1
- Mr MBERESSON Gilbert, éducateur de Moissy 2
- Mr BARDEL Olivier, éducateur de Presles 1
- L'éducateur de Melun 3
- Mr DA SILVA Nelson, dirigeant de Presles

**La Commission demande également la feuille de composition de Melun 3 pour le 17/12/24**

### **FESTIVAL FOOT U13 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur :** Vaires

**Equipes présentes :** Vaires 1 – Congis 1 – Breuilloise 2 – St Mard 2

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation du fait que la rencontre Vaires – St Mard n'a pas été à son terme et d'insultes de la part de l'environnement

Réception et lecture du rapport de Mr YABALA Doury, responsable du plateau, sur le déroulement du plateau, l'arrêt de la rencontre et les faits

Réception et lecture du mail de Mr JOANNET Ludovic, responsable foot animation de St Mard, retraçant les rapports de l'éducateur de St Mard et de l'environnement, sur le déroulé du plateau ainsi que sur les faits et les événements

**La Commission demande des rapports, pour le 17/12/24, sur le déroulement du plateau, et les faits à :**

- Mr CLOUX Jacky, éducateur de Congis
- L'éducateur de Breuilloise

**La Commission demande également la feuille de composition de Breuilloise 2 et St Mard 2 pour le 17/12/24**

### **FESTIFOOT U8-U9 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur :** PRESLES

**Clubs présents :** Presles – Savigny – Cesson – Fontenay

Réception la feuille de plateau : annotation dans le mail de comportements non adaptés et d'insultes.

**La Commission demande des rapports, pour le 17/12/24, sur le déroulement du plateau, et les faits à :**

- Mr GUYARD Quentin, éducateur de Presles
- Mr MPENDJA Ibrahim, éducateur de Savigny
- Mr BEZARD Ethan, dirigeant de Fontenay-Trésigny
- L'éducateur de Cesson

**La Commission demande également la feuille de composition de Cesson pour le 17/12/24**

## **ETUDES DE DOSSIER:**

### **JOUR DE COUPE U10-U11 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur :** Lagny

**Equipes présentes :** Lagny 2 – Mitry Mory 3 – Portugais Pontault 12 – Val d'Europe 14

Réception de la feuille de match et lecture du mail indiquant que le club de Lagny a omis d'avertir Val d'Europe du changement d'heure.

**Considérant que Lagny reconnaît son erreur**

**Considérant que l'équipe de Val d'Europe n'est pas en tort,**

**Considérant que l'équité sportive n'a pas pu avoir lieu**

**La Commission donne le plateau à rejouer le samedi 11/01 sur le site de Mitry Mory**

### **CHALLENGE 77 U10 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : Le Mée**

**Équipes présentes : Le Mée 13 – Dammarie 12 – Cesson 12 – Savigny 11**

Réception et lecture de la feuille de match : annotation que Savigny n'a pas laissé sa feuille de composition.

Considérant que les rencontres ne peuvent démarrer sans que le club recevant récupèrent les feuilles de composition de chaque club,

**Considérant que le club n'a pas laissé sa feuille de composition malgré les nombreux rappels effectués depuis début de saison par la commission**

**Considérant qu'il y a lieu de faire appliquer les règlements,**

**La Commission décide la disqualification de l'équipe de Savigny 11. Qualification des équipes de Dammarie 12 et Cesson 12**

**CHALLENGE 77 U10 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : Servon**

**Équipes présentes : Servon 12 – Moissy 13 – UMS Pontault 11 – Nandy 11**

Réception et lecture de la feuille de match.

Lecture du mail indiquant la non volonté de ne faire, ni le double 8, ni la feuille de composition de la part de l'éducateur de Nandy

Considérant que les rencontres ne peuvent démarrer sans que le club recevant récupèrent les feuilles de composition de chaque club,

**Considérant que le club n'a pas fait sa feuille de composition malgré les nombreux rappels effectués depuis début de saison par la commission**

**Considérant que l'équipe n'a pas fait le double 8,**

**Considérant que Nandy est arrivé avec 50 minutes de retard,**

**Considérant que Servon a demandé à Nandy sa feuille de composition et de faire le double 8,**

**Considérant que Nandy a refusé,**

**Considérant qu'il y a lieu de faire appliquer les règlements,**

**La Commission décide la disqualification de l'équipe de Nandy 11. Qualification des équipes de UMS Pontault 11 et Moissy 13**

**Amende de 10€ au club de Nandy FC pour double 8 non effectué** (cf : Annexe financière du Football Animation)

**CHALLENGE IDF U11 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : Melun**

**Équipes présentes : Melun 3 – Avon 1 – Roissy 1 – ozoir 2**

Réception et lecture de la feuille de match.

Lecture du mail indiquant que Roissy n'a pas laissé sa feuille de composition,

Considérant que les rencontres ne peuvent démarrer sans que le club recevant récupèrent les feuilles de composition de chaque club,

**Considérant que le club n'a pas laissé sa feuille de composition malgré les nombreux rappels effectués depuis début de saison par la commission**

**Considérant qu'il y a lieu de faire appliquer les règlements,**

**La Commission décide la disqualification de l'équipe de Roissy 1. Qualification des équipes de Avon 1 et Ozoir 2**

**Jour de Coupe U10-U11 du 7/12/2024 :**

**Club Organisateur : La Forêt**

**Equipes présentes : la Forêt 1 – Fontainebleau 12 – Avon 2**

Réception et lecture de la feuille de match.

Lecture du mail indiquant que Fontainebleau n'a pas laissé sa feuille de composition, cette dernière étant envoyée par mail le lundi 9/12 au club recevant,

Considérant que les rencontres ne peuvent démarrer sans que le club recevant récupèrent les feuilles de composition de chaque club,

**Considérant que le club n'a pas laissé sa feuille de composition sur place malgré les nombreux rappels effectués depuis début de saison par la commission**

**Considérant qu'il y a lieu de faire appliquer les règlements,**

**La Commission décide la disqualification de l'équipe de Fontainebleau 12. Qualification des équipes de Avon 2 et La Forêt 1**

# Agenda Technique

## FORMATIONS CFI OCTOBRE A DECEMBRE 2024

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
CFI U14-U19	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 07/01/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 07/02/2025	MONTRY	<b>4</b>	<b>17</b>
CFI U6-U9	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 13/01/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 10/02/2025	MONTRY	<b>2</b>	<b>19</b>
CFI U10-U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 16/01/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 14/02/2025	MONTRY	<b>8</b>	<b>15</b>
CFI U6-U9 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu- Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 17/02/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 14/04/2025	MONTRY	<b>3</b>	<b>18</b>
CFI U10-U13 Formation réservée aux mineurs (14 ans révolu- Licence U15)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 18/02/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 15/04/2025	MONTRY	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U6-U9 Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu- Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 20/02/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 15/04/2025	LE MEE S/SEINE	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U10-U13 Formation réservée aux mineurs (14ans révolu-Licence U15)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 21/02/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 14/04/2025	SITE A DETERMINER	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U6-U9 Formation réservée aux FEMININES Majeurs et mineurs (16 ans révolu- Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 24/02/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 17/04/2025	SITE A DETERMINER	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U10-U13 Formation réservée aux FEMININES Majeurs et mineurs (14 ans révolu- Licence U15)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 25/02/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 18/04/2025	SITE A DETERMINER	<b>0</b>	<b>21</b>



# Agenda Technique

CFI U6-U9	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 03/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 0/04/2025	SITE A DETERMINER	<b>4</b>	<b>17</b>
CFI U10-U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 04/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/04/2025	MONTEREAU	<b>3</b>	<b>18</b>
CFI SENIORS	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 04/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 01/04/2025	MONTRY	<b>3</b>	<b>18</b>
CFI SENIORS	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 07/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/04/2025	LE MEE S/SEINE	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U14-U19	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 11/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 08/04/2025	SITE A DETERMINER	<b>2</b>	<b>19</b>
CFI U6-U9	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 31/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 28/04/2025	MONTRY	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U10-U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 28/03/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 29/04/2025	MONTRY	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U6-U9	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 05/05/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 02/06/2025	A MORMANT	<b>0</b>	<b>21</b>
CFI U10-U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 06/05/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 03/06/2025	PONTHIERRY	<b>0</b>	<b>21</b>

# Agenda Technique

## CERTIFICATIONS 2025

<b>Objet</b>	<b>Date</b>	<b>Localité</b>	<b>Nombre de pré-inscrits</b>	<b>Places restantes</b>
CERTIFICATION 1	<b>12/04/2025</b>	MONTRY	<b>0</b>	<b>8</b>
CERTIFICATION 2	<b>12/04/2025</b>	MONTRY	<b>0</b>	<b>8</b>
CERTIFICATION 3	<b>12/04/2025</b>	MONTRY	<b>0</b>	<b>8</b>

## ATTESTATIONS FEDERALES 2025

<b>Objet</b>	<b>Date</b>	<b>Localité</b>	<b>Nombre de pré-inscrits</b>	<b>Places restantes</b>
Attestation fédérale Futnet	<b>01/03/2025</b>	EMERAINVILLE	<b>0</b>	<b>24</b>
Attestation fédérale Golf Foot	<b>10/04/2025</b>	SITE A DETERMINER	<b>0</b>	<b>24</b>
Attestation fédérale foot en marchant	<b>19/05/2025</b>	MONTRY	<b>0</b>	<b>24</b>

## JOURNEES COMPLEMENTAIRES 2025

<b>Objet</b>	<b>Date</b>	<b>Localité</b>	<b>Nombre de pré-inscrits</b>	<b>Places restantes</b>
Journée complémentaire DF COACH JEUNE	<b>26/04/2025</b>	EMERAINVILLE	<b>0</b>	<b>24</b>
Journée complémentaire DF COACH SENIORS	<b>30/06/2025</b>	MONTRY	<b>0</b>	<b>24</b>



**Football d'Animation**  
**Festifoot U6/U7 - Foot à 4**  
**SAMEDI 14 DECEMBRE 2024 2024**

Club recevant	BRIE FC		TRILPORT		VILLENOY	
	BRIE FC	3	TRILPORT	4	VILLENOY	3
	MITRY	4	CLAYE	6	MONTHYON	1
	CS COURTRY AC.	3	PLAINE DE France	2	COURTRY FOOTBALL	5
		<b>10</b>		<b>12</b>		<b>9</b>

Club recevant	NANTEUIL		OTHIS		MEAUX	
	NANTEUIL	3	OTHIS	3	MEAUX	7
	ANNET	3	BRIE NORD	5	LE PIN	2
	ST MARD	3	CHAUCONIN	2	FERRIERES	4
	LOGNES	5	MOUSSY	1	CONGISSOIS	1
			ST PATHUS	3		
		<b>14</b>		<b>14</b>		<b>14</b>

Club recevant	DAMMARTIN		VAL D'EUROPE		BUSSY	
	DAMMARTIN	8	VAL D'EUROPE	8	BUSSY	6
	TORCY	8	AS CHAMPS	2	VILLEPARISIS	6
			THORIGNY	2		
			VILLEPARISIS	4		
		<b>16</b>		<b>16</b>		<b>12</b>

Club recevant	CHELLES		CHAMPS FFC		PONTAULT PORTUGAIS	
	CHELLES	6	CHAMPS FFC	6	PONTAULT PORTUGAIS	4
	VAIRES	6	CHELLES	3	NOISIEL FA	5
			ST THIBAULT	2	COLLEGIEN	4
			BREUILLOISE	2		
		<b>12</b>		<b>13</b>		<b>13</b>

Club recevant	POMMEUSE		ESBLY		QUINCY	
	POMMEUSE	3	ESBLY	2	QUINCY	6
	CHANGIS	1	COSMO	1	VAL DE France	6
	MOUROUX	2	BIRE EST	1		
	MAGNY	2	BUCEENNE	2		
			EMERAINVILLE	2		
		<b>8</b>		<b>8</b>		<b>12</b>

Club recevant	CRECY		FERTE SOUS JOUARRE			
	CRECY FC	4	FERTE SOUS JOUARRE	4		
	LAGNY	5	COULOMMIERS	3		
	JOUARRE	2	AFPO	3		
	REBAUS	2				
		<b>13</b>		<b>10</b>		<b>0</b>



# Football d'Animation

## Festifoot U6/U7 - Foot à 4

### SAMEDI 14/12/2024

Club recevant	LE MEE		MELUN		OZOIR	
	LE MEE U6	4	MELUN U6	3	OZOIR U7	4
	PONTAULT UMS U6	3	BRIARD U6	3	PONTAULT UMS U7	3
	DAMMARIE U6	2	LE CHATELET U6	2	MOISSY U7	5
	COMBS LA VILLE U6	2	GUIGNES U6	2		
	USBPO U6	3	PONTHIERRY U6	2		
		<b>14</b>		<b>15</b>		<b>12</b>

Club recevant	NANDY		FONTAINEBLEAU		AVON	
	NANDY U7	3	FONTAINEBLEAU	4	AVON	3
	PONTHIERRY U7	2	LE MEE U7	5	MELUN U7	6
	GRETZ U7	4	VARENNES	4	PAYS BIERES	1
	ROISSY U7	4	GATINAIS	2	MAROLLES	2
	CHEVRY	3	LA FORET	1	BOIS LE ROI	2
		<b>16</b>		<b>16</b>		<b>14</b>

Club recevant	MONTEREAU		DAMMARIE		MORMANT	
	MONTEREAU	5	DAMMARIE U7	4	MORMANT U6	2
	BRAY	2	LIEUSAINTE U7	4	SAVIGNY U6	3
	OLYMPIQUE DU LOING	4	USBPO	3	CESSON U6	2
	AMICALE BOCAGE	2	COMBS U7	2	GRETZ TOURNAN U6	2
	MORET VENEUX	3	BOMBON	1	LIEUSAINTE U6	4
		<b>16</b>		<b>14</b>		<b>13</b>

Club recevant	OZOUEUR LE VOULGIS		BRIARD		HVS	
	OZOUEUR LE VOULGIS	2	BRIARD	3	HVS	2
	SAVIGNY	2	CESSON U7	1	GRANDE PAROISSE	2
	NANGIS	3	LESIGNY	3	VAUX	3
	MORMANT U7	2	SERVON	3	ST GERMAIN LAVAL	1
	MARLES	2	ALLIANCE 77	2	CHAMPENOIS	2
	VAL DE L'YERRES	3				
		<b>14</b>		<b>12</b>		<b>10</b>

Club recevant	JOUY YVRON		ROISSY			
	JOUY YVRON	1	ROISSY U6	2		
	FONTENAY TRESIGNY	2	MOISSY U6	4		
	GUIGNES	2	NANDY U6	3		
	LONGUEVILLE	2	OZOIR U6	3		
	PROVINS	4				
	VERNEUIL	1				
		<b>12</b>		<b>12</b>		<b>0</b>

Club recevant				
	0		0	0

Club recevant				
	0		0	0

